

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID : 064-246400337-20220707-D2022_89-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

03 CC Vallée d'Ossau

08 économie

13 urbanisme

16 social

25 environnement

30 tourisme

38 culture

49 communication

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise toutefois pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est ensuite présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre soit à sa demande soit à la demande du conseil municipal.

Ces éléments de communication sont également complétés par les dispositions relatives au rapport semestriel des délégués qui précisent que les délégués communautaires rendent compte au moins 2 fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

Ce rapport d'activités de l'année 2021 vise ainsi à se conformer aux dispositions légales en matière de démocratisation et de transparence dans les relations EPCI-Communes, récemment renforcées par la loi engagement et proximité promulguée le 27 décembre 2019.

Jean-Paul CASAUBON

Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

• Projets structurants

- 1ère pierre de la Maison Pluriprofessionnelle de Santé (MSP) à Arudy (février). **1**

- Lancement du chantier de rénovation de l'ancienne trésorerie de Laruns en vue d'y installer la Maison Intercommunale des Services et son espace labellisé France Services (octobre) **2**

- 2ème tranche de travaux de la voie verte permettant de relier les sections gare de Buzy /Iseste et Geteu/Laruns (printemps /été) **3**

• Crise sanitaire Covid-19

Mise en place et organisation du Centre de Vaccination de la Vallée d'Ossau à Arudy. Un dispositif visant à faciliter la vaccination en milieu rural et une organisation commune entre les services de l'Etat et de l'ARS, les professionnels de santé du territoire, le centre hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, la CC Vallée d'Ossau et les 18 communes de la Vallée d'Ossau. Le centre a fonctionné 11 mois (1 année de février 2021 à 2022, pour plus de 3000 vaccinations).

• Centre Intercommunal d'Action Sociale

Résultant de la fusion des deux SSAD d'Arudy et de Laruns, le CIAS a été créé au 1er janvier afin de maintenir une offre de services publics sociaux sur le territoire. Le centre coordonne l'action d'une soixantaine d'aides à domicile intervenant auprès de 260 bénéficiaires. Plus de 60 000 heures ont été réalisées en 2021.

• Sites majeurs

La CC Vallée d'Ossau s'engage aux côtés du Conseil départemental 64, des commissions syndicales et des communes de Laruns, Bielle et Bihères afin de valoriser et d'améliorer l'accueil sur les sites de Bious, de l'Aubisque et du lac de Castet. La CC Vallée d'Ossau a ainsi réalisé des travaux d'aménagement et d'entretien sur la zone de Bious-Oumettes afin de faciliter la circulation des véhicules et le stationnement. Elle a organisé pour la 2ème année consécutive, la gestion de l'accueil estival avec le recrutement de jeunes placiers. **4**

• Gestion des crues

L'année 2021 a connu un important programme de travaux d'entretien axé sur la prévention. Plus d'une trentaine d'opérations ont été réalisées sur 15 communes afin de faciliter l'écoulement des eaux en cas de crues, limiter les risques d'obstruction des ouvrages ou encore limiter l'érosion des berges. Des opérations qui ont permis de limiter les débordements et dégâts occasionnés par les crues de 2021.

• Culture

La 7ème édition de l'Eté Ossalois a rassemblé 67 structures organisatrices, 29 partenaires, 371 dates et près de 24 000 spectateurs.



CHIFFRES CLÉS

Dépenses de personnel :
2 332 134,38 €, soit
27,89% des dépenses de
fonctionnement

Effectif (31/12/2020) : 69
agents dont 61 ETP

- 56 agents sur emplois
permanents (39 titulaires, 10
CDI, 7 CDD)

- 13 agents sur emplois non
permanents (9 CDD + 4
contrats PEC)

Accident du travail : 0

Accident de trajet : 0

Catégorie A : 12

Catégorie B : 11

Catégorie C : 46

Hommes : 26

Femmes : 43

Moyenne d'âge : 42 ans

Objectifs :

- **Maîtrise de la masse salariale**
- **Recrutement de personnes en situation de handicap.**

Les publics concernés :

- **Les agents de la CC Vallée d'Ossau**

Gestion de l'ensemble des effectifs (avancement de carrières, traitement de la paie, plan de formation, recrutement, santé, respect des exigences légales en matière de qualification & de normes d'hygiène et de sécurité...) de la collectivité.

L'année 2021 a été marquée sur le plan des Ressources humaines par la mise en œuvre de la loi de 2019 de transformation de la fonction

publique :

- élaboration des lignes directrices de gestion

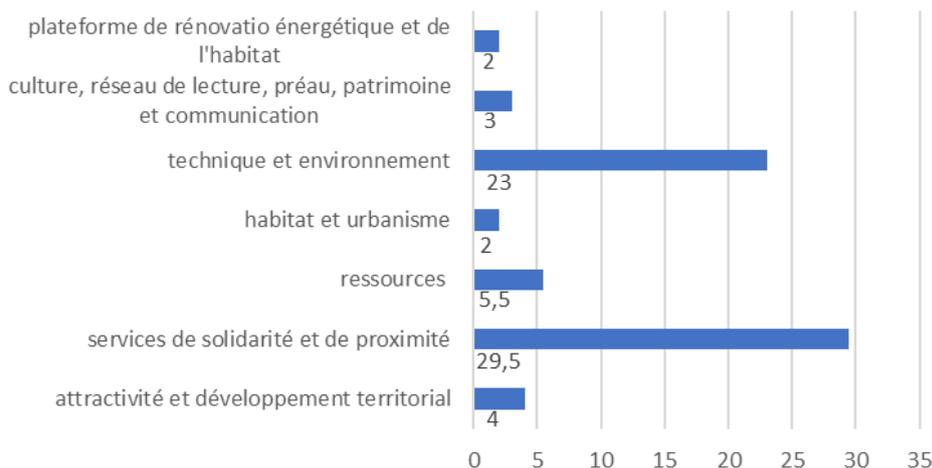
- adoption d'un règlement du temps de travail avec institutionnalisation des 1607 h annuelles

- plusieurs recrutements sur la base de contrats de projet (chargé de mission SCOT, conseiller numérique, chargé de mission petites villes de demain, technicien plateforme de rénovation énergétique de l'habitat)

Le travail mené sur le régime indemnitaire a abouti à l'adoption du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Le télétravail a été institutionnalisé hors protocole sanitaire.

Répartition par pôles



Objectifs :

- Assister & conseiller les élus
- Veiller aux respects des procédures juridiques pour les actes de la collectivité
- Contrôler les finances de la collectivité
- Veiller à la gestion technique du personnel
- Participer à la mission générale de service public

Les publics concernés :

- Les élus
- Les agents de la CC Vallée d'Ossau
- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires
- Les visiteurs, les touristes

Au sein du service sont exercées diverses missions ayant en grande partie vocation à apporter conseil et assistance aux différents services de la CC Vallée d'Ossau. Ce service porte les affaires générales (dont les assemblées), les ressources humaines et les finances.

CHIFFRES CLÉS

ACCUEIL ET STANDARD

Ouverture : 9h-12h 14h-17 / lundi-vendredi

1 personne

Nombre de courriers : 1641 documents enregistrés au courrier (2020 : 1155 + 42,07 %)

ASSEMBLÉES :

7 conseils communautaires

148 délibérations

FINANCES :

	Nbre de mandats émis	Nbre de titre émis
Budget principal - CC Vallée d'Ossau	3523	659
Budget autonome - SPANC	24	167
Budget autonome - ABATTOIR	8	8
Budget autonome - ATELIER RELAIS	7	5
Budget autonome - CENTRE ALLOTEMENT	6	6
Budget autonome - THYSSENKRUPP	98	122
Budget autonome - ZAE FOURS A CHAUX	10	10
Budget annexe - MSP	134	10
Budget annexe - EHPAD Vallée d'Ossau	28	4
	2828	991
par rapport à 2020	11.05%	14.84%

Objectifs :

- Réaliser des projets structurants sur le territoire afin d'améliorer l'attractivité de la vallée d'Ossau
- Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services performants et de qualité
- Ne pas augmenter les taux au niveau de la fiscalité

Les publics concernés :

- Les habitants de la vallée
- Les propriétaires

- Les agents de la CC Vallée d'Ossau
- Les visiteurs, les touristes

Le budget de la CC Vallée d'Ossau est composé de plusieurs budgets :

- le budget principal qui comprend les dépenses liées aux services proposés aux habitants (collecte des OM, entretien des rivières, portage repas, multi-accueils, centres de loisirs, RAM, transport à la demande, entretiens des ZAE, instruction des actes d'urbanisme, gestion du lac de Castet, financement de l'OT de la vallée d'Ossau, ...) et les

dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, affaires générales...)

- Les huit budgets autonomes ou annexes qui enregistrent les autres dépenses liées aux services à la population qui, par leur nature, ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (SPANC, ATELIER RELAIS, ABATTOIR, CENTRE ALLOTEMENT, ESPACE LAPRADE (à la place de Thyssenkrupp), ZAE DES FOURS A CHAUX, MSP, EHPAD VALLEE D'OSSAU).

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal				
CCVO	8 360 606,26 €	10 444 003,83 €	2 489 327,29 €	1 735 414,90 €
Budgets autonomes				
SPANC	23 797,07 €	25 189,44 €	1 909,44 €	3 628,44 €
ATELIER RELAIS	58 078,89 €	68 034,79 €	48 715,52 €	87 596,30 €
ABATTOIR	19 653,34 €	103 225,67 €	82 909,72 €	29 553,49 €
CENTRE ALLOTEMENT	28 340,60 €	23 189,54 €	22 008,20 €	27 717,91 €
ESPACE LAPRADE	41 903,95 €	93 672,26 €	598 096,52 €	611 340,38 €
ZAE FOURS A CHAUX	250 198,78 €	304 004,92 €	281 783,97 €	263 000,00 €
MSP	17 316,35 €	- €	2 560 933,20 €	2 474 707,85 €
EHPAD VALLEE D'OSSAU	175,71 €	- €	286 201,18 €	38 565,25 €
Tous budgets confondus	8 800 070,95 €	11 061 320,45 €	6 371 885,04 €	5 271 524,52 €

Fiscalité

5 352 854,60 €

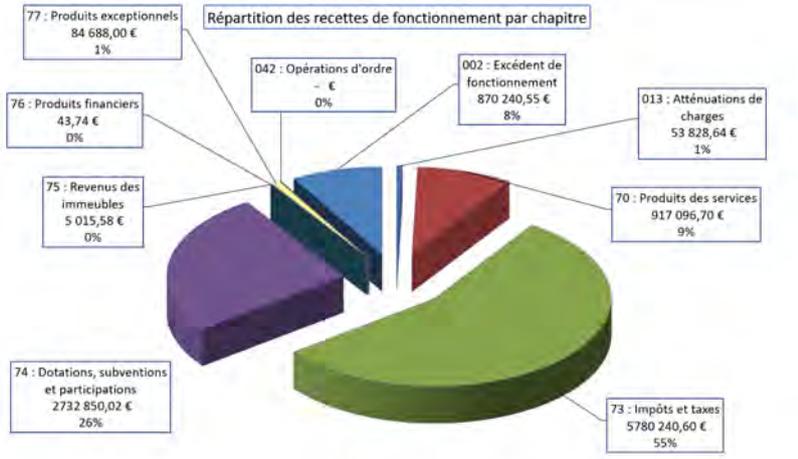
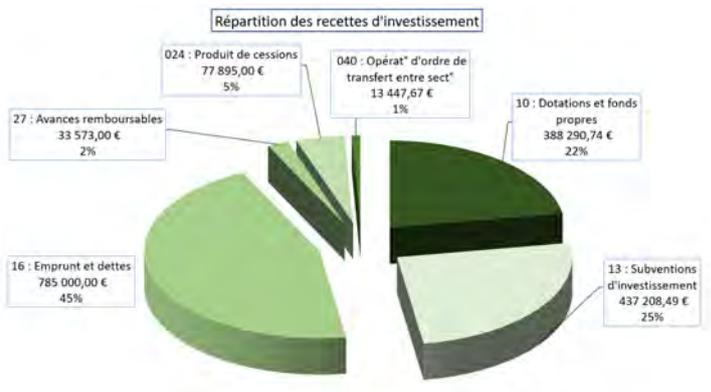
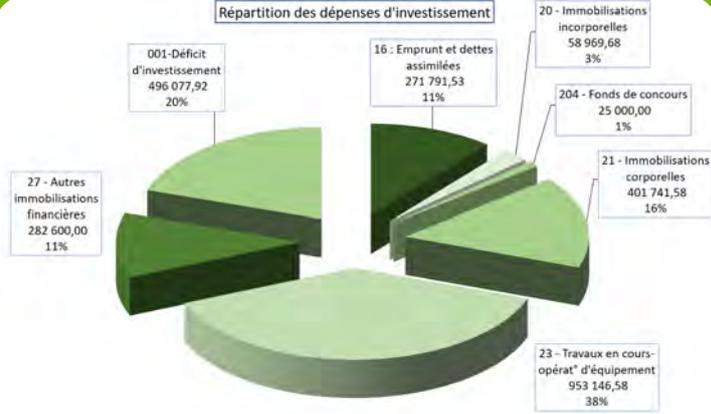
* TAXE d'HABITATION	Taux : 4,29 %	268 969 €
* TAXE sur le FONCIER BATI	Taux : 3,90 %	572 967 €
* TAXE sur le FONCIER NON BATI	Taux : 7,33 %	36 741 €
* CFE/CVAE/TASCOM/IFER		2 533 728 €
* FNGIR		45 207 €
Rôles supplémentaires (régul sur années antérieures)		8 249 €
* TEOM		1 608 304 €
Taux inchangés sur les 5 zones :	14,20 % (Eaux-Bonnes)	
	13,25 % (Laruns)	
	12,36 % (Arudy)	
	12,09 % (les 15 autres communes)	
	10,57 % (Les Etchartes)	
* TAXE GEMAPI		172 252 €
* TAXE DE SEJOUR		93 460,60 €

En 2021, la baisse de la fiscalité suite à la réduction des impôts pour les entreprises (CVAE, CFE) et la suppression de la Taxe d'habitation, a été atténuée par l'attribution d'allocations compensatrices et la fraction de TVA :

* Compensation CFE : 1 037 514 €

* Compensation TF : 86 500 €

* Fraction TVA : 427 386 €



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : 547 923 € (- 0.17 % par rapport à 2020) avec 2 parts :

- Dotation d'intercommunalité calculée à partir de 3 critères (population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscal : **91 999€** (2020 : 83 787 €)
- Dotation de compensation qui comprend principalement la dotation au titre de la suppression des salaires au niveau de la CFE des entreprises : **455 924 €** (2020: 453 457€)

ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2021

- Encours CC Vallée d'Ossau : **3 193 234,76 € soit 325,04 € par hab.** (moyenne nationales de la strate : 907 €)
- Encours ABATTOIR : 395 957,33 €
- Encours ATELIER RELAIS : 150 621,29 €
- Encours CENTRE ALLOTLEMENT : 60 466,94 €
- Encours Espace LAPRADE : 863 293,17 €
- Encours MSP : 1 789 780,38 €

Encours total : 6 453 353,87 €

SOUTIEN AUX COMMUNES : 3 487 165 € (42 % des dépenses de fonctionnement)

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- attribution de compensation qui correspond à un versement obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune, le même niveau de richesse que l'année précédant l'intégration dans l'intercommunalité

(déduction faite des charges transférées) : **3 031 241 €.**

- attribution de compensation au titre de la suppression de la part salaire suite à la réforme de la Taxe professionnelle des entreprises : **455 924 €.**
- fonds de concours pour des projets qui concernent des dépenses d'investissement ou de fonctionnement liées à un équipement et qui relèvent d'un des domaines suivants : bâtiments communaux (écoles, salle des fêtes, salles communales...), équipements culturels et sportifs, patrimoine communal, logements communaux locatifs, aménagements des espaces publics et travaux de voirie communale et réseaux : **25 000 €.**

FAITS MARQUANTS 2021

- une compensation pour perte de recettes d'un montant de 468 739 € (article 21 de la 3e Loi de Finance rectificative pour 2020 modifié par l'article 74 de la loi de Finances initiale pour 2021), dotation qui permet de garantir un niveau de ressources fiscales et domaniales égal à la moyenne des produits fiscaux et domaniaux perçus entre 2017 et 2019. Il s'agit d'un acompte de 30 %, établi sur la base des évolutions prévisionnelles 2021 des recettes fiscales et domaniales, en 2020 nous avons perçu 220 587 €)
- réalisation d'une étude financière et prospective avec élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) jusqu'en 2026
- transfert de la compétence Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) avec recalcul des attributions de compensation

CHIFFRES CLÉS

ZAE des fours à chaux :

6 lots viabilisés

Des superficies de terrains de 735 m² à 5236 m²

6 entreprises intéressées

5 mois de travaux (sans compter la période de confinement)

243 051,18 € HT d'investissement

ZAE du Touya

5 entreprises installées

10 emplois

51 114,39 € d'investissement

Objectifs :

- Créer une offre foncière aux entreprises du territoire
- Créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des activités économiques
- Rendre attractif le territoire en appliquant des tarifs concurrentiels

Les publics concernés :

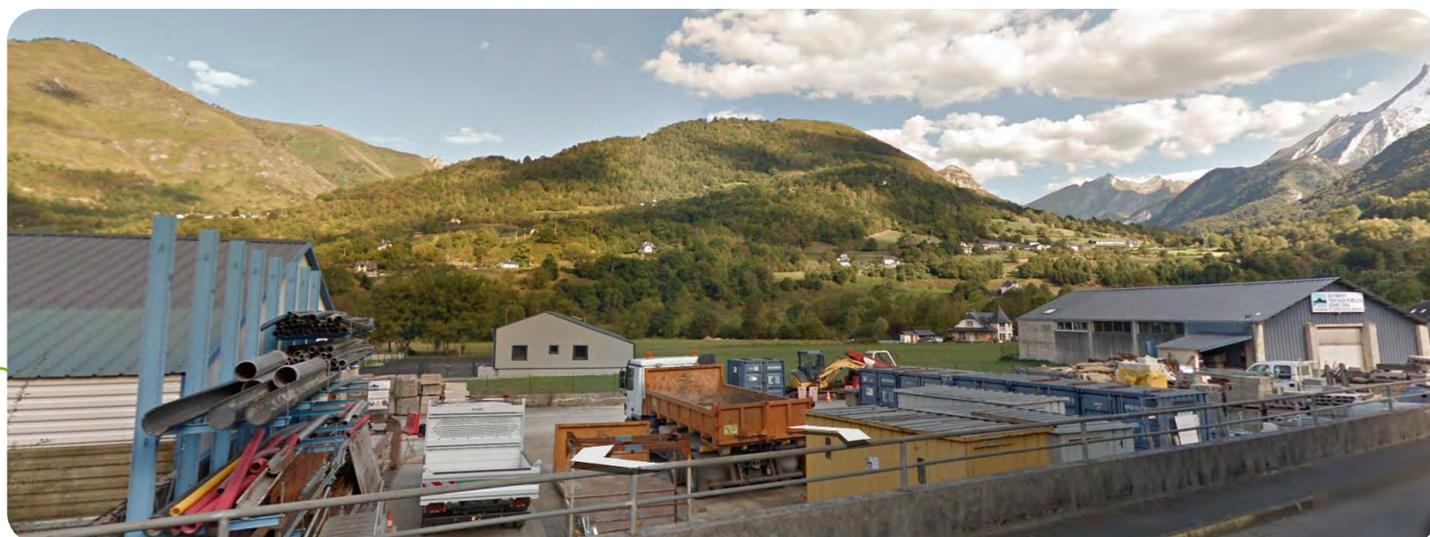
- Toutes entreprises souhaitant s'implanter en vallée d'Ossau

La CC Vallée d'Ossau, depuis 2020, assure la gestion, la création et l'entretien des zones d'activités économiques. Le territoire compte trois ZAE, deux sur Arudy (les Fours à Chaux et le Touya) et une sur Laruns (Soupon).

Après l'aménagement de 6 lots viabilisés sur la zone d'activités économiques des Fours à Chaux, cinq entreprises ont pu s'installer :

pompes funèbres, salle de sport, traiteur, menuisier, garagiste

Fin 2021, une consultation a été lancée pour lancer la maîtrise d'œuvre de la phase 2 afin de répondre la forte demande d'entreprises du territoire. Cette deuxième phase comptera 4 lots supplémentaires.



Objectifs :

- **Fédérer les acteurs économiques autour d'une dynamique commune de valorisation du tissu économique local**
- **Défendre les activités économiques de proximité**

Les publics concernés :

- **Les socioprofessionnels de la vallée d'Ossau**

La démarche de création d'une association valléenne est née d'une volonté commune des conseillers communautaires et d'un groupe d'acteurs économiques du territoire de créer une structure rassemblant l'ensemble des socioprofessionnels du territoire, tous secteurs d'activités confondus, en vue de construire un projet commun de dynamisation et de valorisation du tissu économique local.

Faits marquants 2021 :

Les étapes de la mise en place

-Janvier, un premier courrier est envoyé aux acteurs économiques

du territoire : près de 100 réponses positives montrant l'intérêt de la démarche.

-Mai, première réunion plénière visant à identifier les grands objectifs et les principes de gouvernance de la structure. Un groupe de travail dédié est mis en place pour mener la réflexion tout au long de l'année.

-Octobre, deuxième réunion plénière permettant de définir l'objet de l'association et de travailler sur les modalités de gouvernance.

-Décembre, rencontre avec les Chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et d'Artisanat, Chambre du Commerce et de l'Industrie) et l'Office du tourisme de la vallée d'Ossau pour la présentation du projet

- Le début de l'année 2022 a vu la validation du travail effectué en 2021, la création effective de l'association nommée Ossau-Pro et l'élection du Conseil d'Administration et des membres du Bureau,

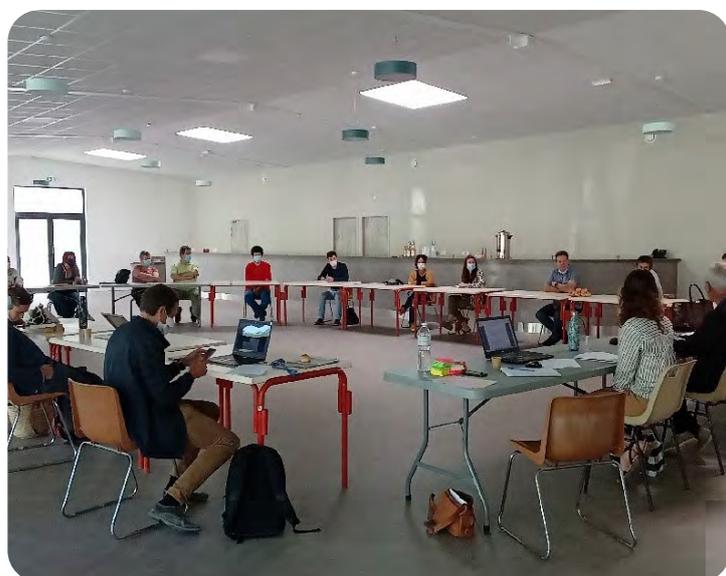
En 2022 l'association travaillera sur l'organisation de nombreux projets

CHIFFRES CLÉS

160 personnes intéressées par l'adhésion au démarrage de la démarche.

70 acteurs économiques inscrits (février 2022)

liés à la communication des adhérents et de leurs activités ou encore à la mise en place d'animations commerciales. Des groupes de travail seront spécifiquement dédiés aux projets que l'association souhaite mettre en place durant l'année.



CHIFFRES CLÉS

43 porteurs de projets accompagnés (21% sur du commerce, 21% pour les secteurs de la construction et du BTP, 16% pour de l'hébergement touristique, 7% dans l'industrie)

10 entreprises accompagnées

Prêts à taux zéro :

Enveloppe initiale : 20 625 €

3 porteurs de projets financés en 2021 : un carrossier pour un prêt de 2500 €, une reprise de supérette pour un prêt de 5000€ et une reprise de restaurant pour un prêt de 5000 €

Objectifs :

• **Accompagner et soutenir les porteurs de projets en création et reprise d'entreprises**

Les publics concernés :

- **Les associations du territoire**
- **Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise**
- **Les entreprises locales et extérieures souhaitant s'implanter sur le territoire ou développer des projets en partenariat avec la communauté de communes et les acteurs du territoire**

Le service économie accueille les porteurs de projets en création et/ou reprise d'entreprise, en vue de les accompagner dans leur projet et de les orienter vers les bons interlocuteurs. Les projets sont majoritairement liés aux commerces et aux services mais aussi à l'hébergement touristique l'agroalimentaire, l'agricole, le sport ou encore le social (insertion professionnelle). La CC Vallée d'Ossau accompagne également les porteurs de projets et les entreprises dans la recherche de financement en vue

de développer leur activité et pour la recherche de locaux.

Afin de compléter l'offre d'accompagnement, la CCVO a mis en place en 2021, un fonds de prêts à taux zéro pour soutenir les porteurs de projets en création et reprise d'entreprises. Ce dispositif est mis en place en partenariat avec l'association Initiative Béarn. Les prêts accordés par CC viennent en complément des prêts accordés par Initiative Béarn. Les montants de prêts peuvent aller de 2000 à 5000 € et sont remboursables sur 4 ans.

Les prêts à taux zéro sont quant à eux destinés aux porteurs de projets en création et reprise d'entreprises.



Objectifs :

- Proposer des solutions immobilières pour les entreprises du territoire et pour les entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire
- Créer des synergies entre les différents acteurs économiques du territoire
- Rendre attractif le territoire de la vallée d'Ossau pour les entrepreneurs, jeunes diplômés, et toutes personnes souhaitant créer ou développer une activité en Vallée d'Ossau

Le pôle d'activités Laprade, inauguré en décembre 2019 héberge aujourd'hui huit entreprises : Vert Voltige, Marbrerie Darget, l'association Esper Insertion, 2JCE, Atelier Chahut, LRH Menuiseries, Mutation Narrative, Casau Mécanique de Précision.

En 2021, l'entreprise Ogeu a quitté un local de 850m². Face à la demande de nouvelles entreprises, le local a été cloisonné afin de créer 4 box de 200 m².

CHIFFRES CLÉS

8 entreprises installées

1 salle de réunion occupée par les associations et entreprises du territoire

Une quinzaine d'emplois

171 982 € d'investissements pour la création de 4 nouveaux box

Les publics concernés :

- Les entreprises souhaitant s'installer en vallée d'Ossau
- Les porteurs de projets en création et reprise d'entreprise
- Les associations



CHIFFRES CLÉS

72 exploitations représentées dans l'enquête

2 mois d'enquête

Budget organisation transhumance : 5000 €

Subvention - Bourse d'emploi des bergers salariés : 2497 €

Subvention - Collectif Fermier 64 : 719,74 € (mise en place d'une plateforme d'approvisionnement à l'échelle du Béarn)

Subvention Chambre d'Agriculture et le Centre Départemental de l'Élevage Ovin : 700 € (étude d'impact des mesures de protection des troupeaux contre la prédation)

Une soixantaine de panneaux signalétique pastorale réglementaire installés sur le territoire

Objectifs :

- Soutenir et maintenir l'activité agricole

Les publics concernés :

- Les agriculteurs de la vallée d'Ossau

A l'occasion des élections municipales de 2020, CC Vallée d'Ossau a souhaité mettre en place une politique « Agriculture, Pastoralisme et Circuits courts ».

L'objectif était de donner une place à l'agriculture dans les politiques publiques afin de soutenir et de maintenir l'activité agricole sur le territoire de la vallée d'Ossau.

Cette volonté a donné lieu au recrutement d'une stagiaire pour une durée de 6 mois. La mission était de réaliser un état des lieux de la situation agricole en vallée d'Ossau, d'appréhender les difficultés rencontrées par les agriculteurs et d'identifier leurs besoins. Une enquête a été menée et a permis de mobiliser 72 exploitations. Elle a permis de définir plusieurs enjeux qui ont justifié la mise en place d'un plan d'actions structuré en 4 axes :

- 1) Valoriser le pastoralisme ossalois et ses productions
- 2) Favoriser le multiusage en montagne en informant et sensibilisant sur les bonnes pratiques
- 3) Maintenir l'activité agricole et pastorale sur le territoire
- 4) Développer l'approvisionnement local (restauration collective et panier quotidien du consommateur)

En parallèle, la CCVO a travaillé sur la transhumance avec les Commissions Syndicales du Bas Ossau, du Haut Ossau et de Bielle-Bilhères. La volonté était de fermer temporairement la route départementale D934 aux véhicules pour permettre aux troupeaux et éleveurs de circuler en toute sécurité jusqu'aux estives. Avec l'appui du Conseil départemental, la Communauté de communes a pu interrompre la circulation de 20h à 6h le 2-3 juillet, à partir de la villa Caprice (Laruns) jusqu'à Fabrèges et jusqu'au parking de Bious Artigues. Une agence de sécurité a été missionnée pour garantir le respect de l'arrêté en vigueur. Un prestataire vidéo a également pu suivre les troupeaux durant toute la journée de transhumance afin de réaliser une vidéo permettant de valoriser cette pratique ancestrale.

Enfin, la CC Vallée d'Ossau a coordonné la commande de panneaux de signalétique pastorale réglementaire par les communes. Le projet a été lancé par la Chambre d'Agriculture.

Faits marquants de 2021 :

- 2 et 3 juillet 2021 : transhumance
- 14 juin au 19 août : enquête menée auprès des agriculteurs



Objectifs :

Se doter d'un outil de planification stratégique à l'échelle de la Vallée d'Ossau qui fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 20 années à venir dans une perspective de développement d'ensemble.

Les publics concernés :

- 18 communes du territoire
- habitants du territoire
- entreprises

Les élus ont délibéré pour la prescription du SCoT sur le territoire de la communauté de communes le 4 novembre dernier. Il s'agit en quelque sorte de « l'acte de naissance officiel » du SCoT. Le SCoT est un outil de planification stratégique fixant, à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir, dans une perspective de développement durable.

Faits marquants 2021 :

Lancement de l'étude Trame Verte et Bleue en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine ; Un outil pour maintenir la biodiversité dans les territoires et lutter contre le réchauffement climatique

- Réalisation d'une vidéo de communication de 6mn sur le SCoT.

CHIFFRES CLÉS

2040 = horizon du SCoT
Durée d'élaboration du SCoT : 4 ans

- 2022 : diagnostic du territoire
- 2023 : définition du projet d'aménagement stratégique
- 2024 : définition du Document d'Orientations et d'Objectifs
- 2025 : phase administrative (enquête publique) et approbation



CHIFFRES CLÉS

Coût de service d'instruction d'un permis de construire pour les communes membres de la CC Vallée d'Ossau : 131 €

Coût pondéré pour les autres autorisations en fonction de l'acte instruit.

En 2021, le service a instruit 563 dossiers (2020 : 417) soit une hausse de +35%.

Objectifs :

• Instruire l'ensemble des actes d'urbanisme :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir
- déclarations préalables
- certificats d'urbanisme.

• Renseigner les usagers avec un service de proximité sur les différentes possibilités légales qui leur sont offertes

• Offrir une assistance technique pour mener à bien leurs différents projets.

Les publics concernés :

- Les particuliers
- L'ensemble des professionnels (architectes, géomètres, entreprises...)

République (NOTRe) a confié de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement celles attribuées à chaque collectivité territoriale.

A compter du 1^{er} juillet 2015, la communauté de communes de la vallée d'Ossau a souhaité prendre la compétence en matière d'urbanisme pour l'ensemble de ses communes.

Sur ses 18 municipalités, elle a en charge l'application du droit des sols (ADS) de 13 d'entre elles ; 4 autres sont conventionnées avec l'Agence publique de gestion locale (APGL) et les restantes, en l'absence de documents d'urbanisme opposables, dépendent de la Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM).

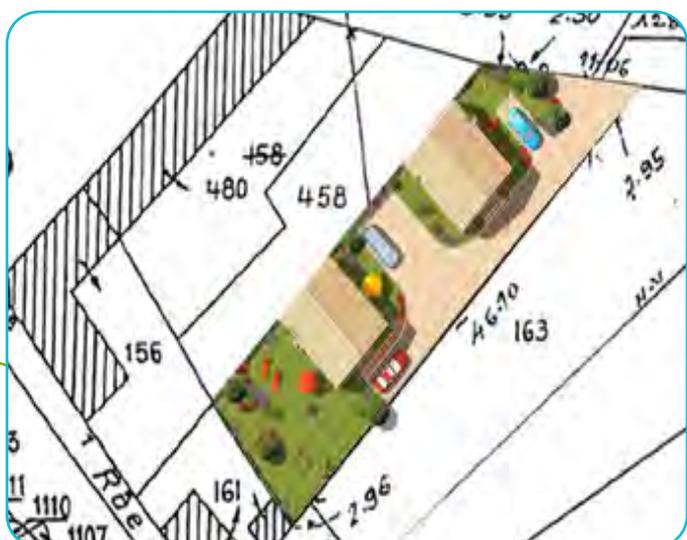
Faits marquants 2021 :

Gère-Bélesten a confié l'instruction de ses actes à la CCVO au 1er juillet

1 communes sont conventionnées CC Vallée d'Ossau, 3 APGL et 2 DDTM (en l'absence de document d'urbanisme)

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la

Nouvelle Organisation Territoriale de la



Un service mutualisé entre la CC Vallée d'Ossau et la CC Haut-Béarn.

Objectifs :

La PREH a pour mission d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage et ventilation)

Les publics concernés :

- Propriétaires occupants de leur résidence principale
- Propriétaires bailleurs ,
- Propriétaires de résidence secondaire

L'accompagnement proposé par la PREH porte sur deux aspects :

- Accompagnement technique (quels travaux sont à faire dans la maison, quel isolant est à privilégier, quel système de chauffage peut-être installé...)

- Accompagnement financier (différentes aides financières existent pour ce type de travaux : les aides de l'ANAH, l'aide de la CC Vallée d'Ossau, Ma Prime Rénov...).

Toutes les personnes ont droit aux aides financières, quelles que soient leur conditions de ressources.

Une fois la visite à domicile réalisée, un listing d'artisans locaux RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est remis au particulier pour qu'il puisse établir des devis.

Faits marquants 2021 :

- Le nombre de demandes, déjà très élevé en 2020, a encore augmenté. En 2021, il y a eu 1095 conseils de premier niveau donnés (contre 525 en 2020).
- 495 conseils personnalisés (ce sont des rendez-vous bureau qui durent environ 1h30) ont été donnés

CHIFFRES CLÉS

Contacts sur l'année 2021

1095 contacts (2020 : 535 soit + 105% dont 328 en vallée d'Ossau (2020 : 231 soit + 42%))

6.2 millions d'euros de retombées économiques sur l'ensemble du territoire dont 1/3 en vallée d'Ossau.

- 1 réunion « Pros du Bâti » organisée en juin 2021 au siège avec les artisans RGE



CHIFFRES CLÉS

Louvie-Juzon :

- 18 places journalières
- 52 enfants - 45 familles
- Taux d'occupation annuel : 85,27% (pris en compte par la CAF)

Laruns :

- 11 places journalières
- 24 enfants - 22 familles
- Taux d'occupation annuel : de 87,37% (Pris en compte par la CAF)

12,26% des composantes des menus sont bio (0% en 2019).

Objectifs :

- Accompagner l'enfant dans son développement moteur, psychique et affectif en assurant bien-être et sécurité.

- Accompagner la fonction parentale tout en reconnaissant et valorisant la place du parent comme premier éducateur de son enfant.

- Favoriser la socialisation :

Pour le parent en lui permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle, d'enclencher une démarche de retour à l'emploi et de formation.

Pour l'enfant en lui proposant une ouverture sur le collectif, la vie de groupe et une rencontre avec ses pairs en dehors de sa sphère familiale.

- Avoir un rôle de prévention précoce : de par la diversité des formations professionnelles des agents, les équipes sont amenées à observer les enfants dans leur développement et donc à déceler d'éventuels troubles ou signes d'alerte.

Les publics concernés :

- Enfants de 0 à 6 ans.

Etablissements d'accueil collectif de jeunes enfants situés à Laruns et Louvie-Juzon.

Faits marquants 2021 :

- Acquisition du niveau 1 du label ecocert : 10% de bio minimum dans les menus ; interdiction d'OGM et de certains additifs ; limitation du gaspillage, auto-diagnostic environnemental.

Actuellement 12,26% des composantes des menus sont bio contre 0% en 2019.

- Crèches fermées du 6 au 23 avril 2021 (Covid19): Accueil de 7 familles prioritaires durant le confinement sur cette période à Louvie.

- Maintien tant que possible des projets habituels : passerelles avec écoles, sorties fermes et bibliothèque, intervenant musique, sorties de fin d'année, ateliers en communs avec le RPE, résidence des artistes en lien avec le service culture, atelier avec une plasticienne, la grande lessive, LIPE, partage de matériels

- Poursuite du travail avec une psychomotricienne.

- Fermetures annuelles : 3 semaines l'été (2-22/8) ; 1 semaine à Noël (27/01 -02/01) ; 3 journées pédagogiques (29/01, 2/04, 30/07).



Objectifs :

- Informer et accompagner les familles sur l'offre d'accueil ; valoriser monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne ; favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels de l'accueil individuel ; accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.
- Informer et accompagner les professionnels de l'accueil individuel : offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels ; accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques ; accompagner les parcours de formation des professionnels ; lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et promouvoir le métier
- Contribuer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

Les publics concernés :

- Les professionnels de l'accueil individuel : assistantes maternelles, Gardes à domicile.
- Les candidats au métier assistant maternel
- Les enfants, les parents et futurs parents.

Le retour à un nombre d'ateliers d'éveil

équivalent à celui de 2019, toujours sur le principe d'inscriptions et organisés de façon à respecter les consignes officielles sanitaires : ateliers éveil au relais, rando poussettes au lac de castet, découverte des aires de jeux de la vallée, accueil d'artistes à résidence, ateliers « éveil et sons » avec l'école de musique, participation à la journée du Pic Vert Festival, séances au dojo dès octobre, Fête de Noël...

Le maintien des actions de professionnalisation :

Poursuite du projet RPE/Crèche sur l'aménagement d'espaces ou l'utilisation d'espaces adaptés aux besoins du jeune enfant (domicile et en collectivité) animé par Mme Ponton Geneviève Psychomotricienne-Formatrice. Il s'est clôturé en juillet par une soirée de présentation du travail mené tout au long de l'année par les équipes crèches et le groupe d'assistantes maternelles devant des familles et enfants.

Réunion sur le contrat de travail avec Infodroits, groupe de paroles animé par une psychologue, réunion conjointe avec le service Mission Accueil Enfance sur les nouvelles réglementations, recyclage premier secours dans le cadre de la formation premier secours

Le RPE a fait preuve d'adaptabilité en ré-organisant régulièrement son fonctionnement aux contraintes

CHIFFRES CLÉS**343 entretiens individualisés****6 réunions d'information****107 familles et 34 assistantes maternelles accompagnées****82 ateliers éveil - 58 enfants différents****52.9% des assistantes maternelles en activité participent aux ateliers éveil.****47% des assistantes maternelles ont participé à une ou des actions de professionnalisation.**

sanitaires afin de permettre le maintien d'un service de qualité et de proximité au bénéfice des enfants, des assistantes maternelles et des familles.

Faits marquants 2021 :

Sur le plan règlementaire, le RAM et le LIPE deviennent Relais Petite Enfance.



CHIFFRES CLÉS

ALSH Mercredi : 79 inscrits (+ 4%) et heures de présence : 5548h (+ 27%)

ALSH Vacances d'été : 244 inscrits sur Arudy (+41%) et 110 inscrits sur Laruns (+53%)

Une trentaine de jeunes animateurs employés (90% sont originaires de la vallée) dont l'engagement s'inscrit dans la continuité (formation BAFA)

Objectifs :

- Permettre à tous les enfants de la vallée d'accéder à un accueil de loisirs de qualité favorisant

leur développement et leur épanouissement.

- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre vallée un territoire solidaire et respectueux.
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)
- Garantir la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant
- Proposer un mode de garde répondant aux besoins d'un plus grand nombre d'usagers.

Les publics concernés :

Pour l'Alsh du mercredi :

- Enfants du territoire de la CC Vallée d'Ossau âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 11 ans (année de CM2)

Pour l'Alsh période de vacances :

- Enfants du territoire de la CC Vallée d'Ossau (prioritaires) âgés de 3 ans et demi (année des 4 ans) à 13 ans selon la période

L'ALSH de la CC Vallée d'Ossau accueille depuis 2015 des enfants qui sont déjà scolarisés et des jeunes, pour des activités de loisirs éducatifs :

- pendant l'année scolaire, les mercredis,
- pendant les vacances scolaires de février, de printemps, d'été et d'automne.

En fonction des thèmes et de la période de l'année, les enfants peuvent profiter de différentes activités : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.

La structure permet aux enfants et aux différents acteurs intervenants de se rencontrer et de créer des liens.

Elle est aussi un formidable outil d'exploration du territoire sur lequel elle est implantée (milieu montagnard).

Faits marquants 2021 :



La crise sanitaire a impacté le fonctionnement de la structure.

ALSH EXTRASCOLAIRE (vacances) :

- Fermeture de la structure pour les vacances de printemps en raison du Covid19
- 6ème semaine de fonctionnement sur l'été organisé sur Arudy car moins d'enfants de Laruns (28) et plus d'Arudy (37).
- Création d'un séjour surprise « pastoralisme » à Bioux Artigues la dernière semaine de fonctionnement d'août car beaucoup d'enfants (65)
- Création d'un nouveau séjour Parapente pour les adolescents l'été et aux vacances d'automne pour les CM1-CM2 (cette dernière activité a été annulée en raison de condition météo défavorable).
- Afin de participer à la relance économique du secteur touristique du territoire, le service a privilégié les sorties à la journée de proximité (Parc animalier de Borce, forêt suspendue des Eaux Bonnes, ferme des plumes et des pattes...)
- Participation à des spectacles vivants

en partenariat avec le service culture de la CCVO dans le cadre de l'été ossalois

- Partenariat avec le cinéma St Michel d'Arudy, diffusion à chaque période de vacances de films d'animations
- Au vu de la fréquentation importante lors de la 6ème semaine de centre, le service a fait appel à l'entreprise Canonge pour assurer le transport entre les 2 sites.
- Partenariat avec le ski club d'Artouste offrant la possibilité aux enfants licenciés de skier alors que les stations étaient fermées.
- Prise en Charge financière partielle du secours populaire pour certaines familles dans le besoin.
- Participation des communes et de leurs agents pour l'organisation du centre.
- Réalisation d'un projet intergénérationnel avec les maisons de retraite, le CIAS et le portage des repas. Réalisation de cartes de vœux pour les fêtes de fin d'année.
- Pérennisation du service de transport entre Laruns et Arudy avec la participation de 6 enfants.

ALSH PERISCOLAIRE (mercredi) :

2021 : 79 enfants pour 5548 heures de présence
 2020 : 76 enfants pour 4367 heures de présence
 2019 : 82 enfants pour 7854 heures de présence
 Le minimum : 7 enfants (27/07)
 le maximum : 45 enfants (24/11)

-Afin de respecter le protocole sanitaire, tous les projets en partenariat avec d'autres structures (Château Martouré...) ont été annulés et/ou repoussés.

-Réalisation d'un projet intergénérationnel avec les maisons de retraite : réalisation de cartes de vœux pour les fêtes de fin d'année.

-Le service de transport habituellement utilisé par 1 seul enfant voit sa fréquentation augmenter : 5 enfants bénéficient de cette prestation au départ de Laruns.



CHIFFRES CLÉS

Tarif : 2.30 € / trajet.

80 usagers différents ont utilisé le service en 2021.

16 265 km parcourus en charge (22 535 km en 2019).

Taux de groupage : 36% (21% en 2019).

2 386 voyageurs transportés (-30,8% par rapport à 2019).

Objectifs :

- Favoriser l'accès aux services et aux commerces
- Maintenir l'autonomie et le lien social pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport.

Les publics concernés :

- Tous les usagers (conditions spécifiques pour les enfants de moins de 17 ans et moins de 11 ans).
- Service adapté aux personnes à mobilité réduite.

Service de transport public collectif de voyageurs à la demande.

En complément des lignes régulières de la Région auxquelles il est raccordé, OssauLib' permet à

chacun d'effectuer des déplacements de proximité vers la mairie de sa propre commune ou à destination de pôles d'intérêt local (bourgs-centres, marchés, offre médicale, services administratifs, commerces et services). Ce service est organisé dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Faits marquants 2021 :

- Adoption d'un nouveau tarif à 2,30 €/trajet (contre 2 € précédemment) par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine applicable depuis le 1er janvier 2022.
- Des difficultés rencontrées durant les premiers mois de mise en place d'une nouvelle centrale de réservation mise à disposition par la région Nouvelle-Aquitaine



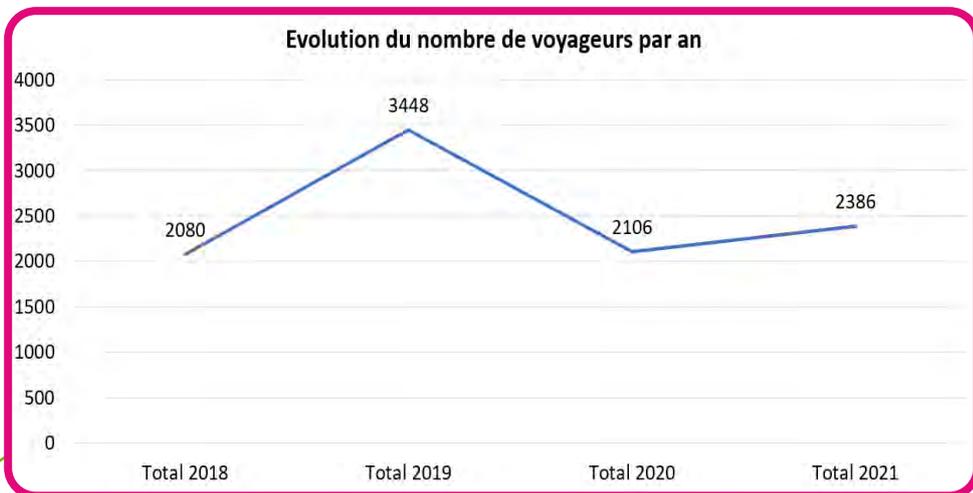
OssauLib'
Transport à la demande

2€30
le trajet aller simple

Appelez, réservez et...
 N° Cristal 0 970 870 870
 APPEL NON SURTAXÉ

Bougez en Vallée d'Ossau !

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr
 www.cc-ossau.fr



Objectifs :

- Proposer des repas tous les jours de l'année
- Démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.
- Maintien de l'autonomie et du lien social

Les publics concernés :

- Personnes âgées,
- Personnes handicapées
- Personnes momentanément en perte d'autonomie.

Le service de livraison de repas à domicile en liaison froide est organisé pour proposer des repas tous les jours de l'année (samedi, dimanche et jours fériés compris) et au même prix quelque soit son lieu d'habitation.

Il a vocation à favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap par une diminution de leurs contraintes quotidiennes.

Au-delà d'une simple prestation de portage de repas, ce service s'inscrit dans une démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens.

Faits marquants 2021 :

- Signature d'une convention avec la CPAM permettant l'attribution d'aides aux bénéficiaires affiliés

CHIFFRES CLÉS

Tarif : 8 € / repas.

21 000 repas livrés (- 15% par rapport à 2020).

Nombre d'usagers au 31/12/2021 : 77 (- 11.5% par rapport à 2020)

En moyenne 57,5 repas distribués par jour (67 par tournée).

Evolution du nombre de repas livrés par an



CHIFFRES CLÉS

Chantier de la MSP d'Arudy :

- 13 lots pour 13 mois de travaux (01/21 à 01/22 2022 - calendrier respecté)

- bâtiment de 1 369 m²

- Plus de 40 professionnels de santé

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Vallée d'Ossau 01/21 :

- 1 SAAD

- 260 bénéficiaires

- 70 agents

- 60 000h d'intervention à domicile

Centre de vaccination 02/21 :

- 4 564 vaccins réalisés

- 100 % des médecins de la Vallée ont répondu présents et une quinzaine d'infirmiers libéraux

- 76 bénévoles

Objectifs :

- Construire la MSP d'Arudy en respectant le calendrier des travaux
- Maintenir des services à domicile pour les personnes en perte d'autonomie de notre territoire (SAAD et SSIAD)
- Prévenir le risque de propagation du coronavirus en Vallée d'Ossau
- Pérenniser et moderniser les 62 lits d'EHPAD du territoire en construisant un établissement fonctionnel, accueillant et moderne et développer l'offre d'hébergement sénior

Les publics concernés :

- La population en général
- Les personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap
- Les professionnels libéraux
- Les associations médico-sociales

La CC Vallée d'Ossau travaille depuis plusieurs années au développement et à la structuration de son offre de santé et de ses services de maintien à domicile.

1/ Le projet de maintien des places d'EHPAD sur le territoire : la construction du futur établissement et la réflexion sur la réutilisation des établissements actuels

2/ Le projet médico-social de la vallée et la construction de la MSP d'Arudy : pérenniser et compléter l'offre de santé actuelle

3/ Le schéma d'organisation des services de maintien à domicile : renforcer et optimiser l'action à domicile

4/ La prévention de la transmission du COVID-19 en lien avec les autorités sanitaires (achat gants et masques).

Projets clés

- Chantier de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Arudy
- Création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Vallée d'Ossau au 1er janvier 2021, suite à la fusion des deux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus (centre de vaccination, achat et distribution de matériel)
- Accompagnement du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) dans son changement de gouvernance, intégré désormais au SSIAD du Piémont (Coarrazze, Gan et Vallée d'Ossau)
- Poursuite du projet de construction de l'EHPAD de la Vallée d'Ossau pour maintenir les places d'hébergement sur notre territoire



Objectifs :

- Accueil, information et orientation.
- Aide aux démarches administratives.
- Aide à l'utilisation des services en ligne.
- Mise en relation avec les partenaires.

Les publics concernés :

- Tous les usagers

La Maison de Services au Public (MSAP) a été créée en octobre 2018 par l'association Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne.

La MSAP a une mission sociale. Elle a pour objectif de palier la désertification des services publics sur le territoire en proposant de l'accueil, de l'information, de l'accompagnement numérique et de l'aide à la constitution de dossiers.

11 partenaires lui sont associés :

CAF, Carsat, CPAM, MSA, Pôle Emploi, SDSEI, DGFIP, Urssaf, Planning

Familial, InfoDroits, PPM 64.

En parallèle, des permanences de la Carsat, des associations InfoDroits et Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, du conciliateur de justice et de l'association Béarn Addiction y sont également proposées.

Faits marquants 2021 :

- Recrutement d'une conseillère numérique à mi-temps dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national.
- Création en décembre d'une offre de « maison des services à domicile » à destination des personnes isolées ou à mobilité réduite
- Intégration des permanences d'une conciliatrice de justice sur Arudy (depuis juillet 2021).
- Organisation d'un premier « café connecté » (moment de convivialité et d'échange sur le numérique) sur le thème de France Connect.

CHIFFRES CLÉS

791 demandes traitées (hors permanences partenaires)
(+29.3% par rapport à 2020).

394 usagers différents

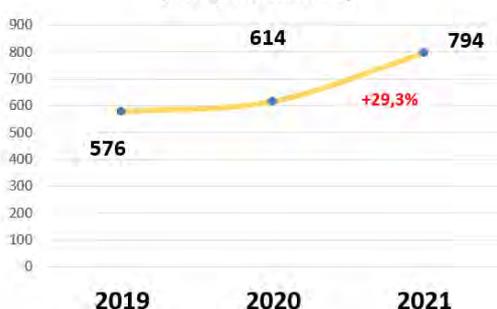
98% des demandes ont été résolues (6% ayant nécessité plusieurs visites).

Durée moyenne : 23 min/ pers.

Permanences prestataires :
- Info Droits : 43
- conciliatrice de justice : 25
- Carsat : 22

Prise en charge de 96 destructions de nids de frelons asiatiques.

Evolution de la fréquentation
(hors permanences)



**Maison
de services
au public**



CHIFFRES CLÉS

216 km de cours d'eau sur le territoire.

200 000 € HT (travaux et études), 7 entreprises travaux, 2 associations d'insertion mobilisées

31 opérations réalisées : Arudy, Aste-Béon, Béost, Bescat, Bielle, Bilhères-en-Ossau, Buzy, Eaux-Bonnes, Gère-Bélesten, Iseste, Laruns, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron, Rébénacq et Sévignacq-Meyracq

2 études hydrauliques sur le gave d'Ossau aval, sur l'Escou.

3 études fin 2021 sur l'Arriussé, le Valentin, et les systèmes d'endiguements de Béon et Montplaisir

Objectifs :

- L'aménagement de bassins ou de fractions de bassins hydrographiques, notamment les dispositifs de stockage ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris ses accès, pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant ;
- La défense contre les inondations et contre la mer, notamment par la construction et la gestion des digues ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines, comprenant le rétablissement des continuités écologiques aquatiques.
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la

protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La CC Vallée d'Ossau a acquis la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) le 1^{er} janvier 2018 comprenant la réalisation d'études et de travaux de lutte contre les inondations, la protection, la restauration et l'entretien du lit et des berges de l'ensemble des cours d'eau présents sur son territoire.

Elle intervient sur son territoire au titre de la compétence GEMAPI, la compétence est exercée en cas de défaillance du propriétaire riverain en matière d'entretien ou pour un projet d'intérêt général ou d'urgence. Les missions relatives à la compétence GEMAPI sont définies aux points 1, 2, 5, 8 et 12 du I de l'article L.211-7 du Code de l'environnement

Faits marquants 2021 :

- Nouvelle crue le 10/12/2021 : à l'échelle de la vallée, cet épisode a



été moins important que la crue de 12/2019 (pic à 240 m³ contre 330 m³ en 2019) et globalement peu de débordements ont été observés sur le gave d'Ossau et ses affluents principaux (Arriussé, Arrioumage).

L'ensemble des opérations d'entretien réalisées en 2021 dans le cadre de la compétence GEMAPI semble avoir contribué au bon écoulement des eaux sur les axes principaux et à limiter les dégâts sur ces tronçons.

Néanmoins, plusieurs communes ont connu des inondations, notamment à Laruns, Gère-Belesten, Bielle, Iseste et Arudy.

Pour les cas de Laruns et Gère-Belesten, les inondations sont liées à une pluviométrie exceptionnelle (près de 200mm en 24h à Laruns) induisant une saturation des busages sur des cours d'eau secondaires et des débordements à travers la voirie. Ces ruissellements ont entraîné des dégâts matériels importants (habitations, voirie) sur des zones situées à distance des cours d'eau principaux.

Des travaux d'urgence ont

rapidement été déclenchés par les communes pour la gestion des écoulements relevant des ouvrages busés communaux par la CC Vallée d'Ossau dans le cadre de la compétence GEMAPI avec la remise en état des sections d'écoulement sur les principaux affluents avec l'Arriussé à Laruns, l'Arrioumage à Bielle, le traitement des embâcles prioritaires menaçant les ouvrages et la remise en état des pièges à embâcles.

La mobilisation de nombreuses entreprises locales a permis une action efficace.

Le retour d'expérience, montre l'importance

- De l'entretien régulier des cours d'eau principaux (gave d'Ossau, Arriussé, Arrioumage, Lamay, Valentin, Sourde etc.) (compétence GEMAPI),
- Le maintien de zones d'expansion des crues sur des zones non habitées au bords du gave d'Ossau (GEMAPI),
- De l'entretien des petits cours d'eau (compétence propriétaires privés),

- De la gestion des eaux pluviales (compétence communale).

- De la communication en gestion de crise sur les niveaux d'alerte. Les infos sont transmises par la SHEM à la CCVO puis relayé vers l'ensemble des communes qui peuvent activer leurs PCS le cas échéant (GEMAPI). A noter la forte implication des communes, mobilisées tout au long de l'épisode.

Tout cela montre une tâche complexe mêlant plusieurs compétences. Aussi, ce nouvel épisode nous rappelle la vulnérabilité de nos territoires face aux risques naturels. Il convient de conserver une attitude responsable à tous les niveaux et de rester humble face à ces risques.



CHIFFRES CLÉS

**1042 Installations
Desservies par le SPANC**

**10 Permis de Construire
instruits**

2 Certificats d'Urbanisme

**141 Contrôle de
Fonctionnement (131 en
2019) dont 18 pour cause de
vente**

**12 contrôles de bonne
exécution**

Objectifs :

- Conseiller et accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation.
- Contrôler la conception et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôler le bon fonctionnement et le bon entretien des dispositifs

existants.

- Pour les dispositifs neufs et réhabilités : assurer le contrôle de conception et de réalisation, afin de vérifier que la conception technique, l'implantation des dispositifs d'assainissement et l'exécution des ouvrages non conforme à la législation.
- Pour les dispositifs existants : effectuer le diagnostic des ouvrages et leur fonctionnement dont le but essentiel est de vérifier leur conformité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.
- Pour l'ensemble des dispositifs : vérifier périodiquement (tous les 8 ans) le bon fonctionnement des ouvrages ainsi que la réalisation des vidanges.

• Dans le cadre des ventes d'habitations : effectuer un contrôle périodique des installations en place.

A noter que dans le cas d'un nouveau projet de construction (Permis de construire) ou une réhabilitation d'un système d'assainissement, une étude de sol à la parcelle est préconisée afin de connaître la

consistance du sol en place et la meilleure solution de traitement.

Les publics concernés :

- les habitants de la vallée d'Ossau dont la parcelle n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout)

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été créé le 12 Décembre 2005 et il est exploité en régie par un agent à mi-temps.

Le SPANC assure ses missions en conformité de l'article L2224-8 du Code des Collectivités Territoriales, des lois sur l'eau de 1992 et 2006 et des arrêtés du 7 septembre 2009 et avril 2012.

Les contrôles sont de différents types :

1. Le contrôle de conception consiste en un examen préalable à la conception et à l'implantation d'un dispositif d'assainissement autonome dans le cadre d'une demande de permis de construire, de réhabilitation ou de certificat d'urbanisme.

Il porte sur la conception technique du



dispositif du projet :

- l'aspect réglementaire
- l'adaptation aux contraintes sanitaires et environnementales, caractéristiques de la parcelle, sensibilité du milieu.
- le respect d'une distance de 35m de tout captage d'eau, 3m d'un arbre, 3m des limites de propriété et 5 m de l'habitation minimum
- l'emplacement et l'accessibilité

Les installations d'assainissement non collectif se divisent en 2 grandes catégories : les filières traditionnelles, tels que l'épandage, les filtres à sables, les terres d'infiltration qui utilisent le sol en place et les filières ayant obtenu les agréments des ministères de la santé et de l'écologie.

2. Le contrôle de réalisation se déroule sur le terrain au cours de la visite avant remblaiement des ouvrages et des canalisations. Il a pour but de s'assurer que la réalisation, la modification ou la réhabilitation des ouvrages est conforme au projet technique validé par le SPANC lors du contrôle de conception

Il est réalisé en contact direct avec le propriétaire et/ou l'entreprise

en charge des travaux avant remblaiement.

Il porte au minimum sur les points suivants :

- la collecte de l'ensemble des eaux usées
- le type et dimensionnement des dispositifs de prétraitement et de traitement
- la ventilation de l'installation
- le respect des prescriptions, distances d'implantations
- l'accessibilité (regards, tampons de visite)

3. Le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes est prévu tous les 8 ans et s'inscrit dans la norme nationale (10 ans maximum). Il a pour but de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de la filière, de vérifier leur impact sanitaire et environnemental.

Chaque visite est précédée d'un avis de passage; suite à ce contrôle, un compte-rendu est transmis au propriétaire avec un avis concernant la conformité de l'installation. En cas de dysfonctionnement pouvant entraîner des risques sanitaires

et environnementaux, le SPANC formule des préconisations de remise aux normes.

4. Le contrôle effectué dans le cadre de vente immobilière. Depuis le 1^{er} janvier 2011, dans le cadre des ventes immobilières, un rapport de contrôle de l'ANC doit obligatoirement être annexé à la promesse de vente. Ce rapport de contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la vente.

En cas de « non-conformité de l'installation lors de la signature de l'acte de vente », l'acquéreur a l'obligation de faire procéder à la remise aux normes de son installation dans un délai d'un après la vente.



CHIFFRES CLÉS

Collecte Ordures Ménagères (OM) :

2509.84 tonnes collectées soit 253.77 kg/hab/an (2020 : 247)

37 769 km effectués soit 66.45km/kg dû à la grande étendue géographique couplée à une faible densité de population.

Collecte Tri et Verre :

655.58 tonnes pour les emballages et 517.22 tonnes pour le verre collectées soit 118,58 kg/hab/an

23 731 km effectués soit 49.42 km/kg

Collecte Déchetterie :

DIB : 903 t.

Bois : 865 t.

Gravat : 900 t.

Fer : 108 t.

Batterie : 0.7 t.

Végétaux : 1200 t.

Pneu : 28.5 t.

Carton : 89 t.

Huile végétale : 0.75 t.

Huile minérale : 2.15 t.

Piles : 1.2 t.

DMS : 6.2 t.

DEEE: 108 t.

soit un total de 4225.6 tonnes collectées

Objectifs :

- Prévention dans le but d'une réduction des déchets
- Gestion des déchets
- Optimisation des tournées
- Valorisation des déchets

Les publics concernés :

- habitants de la vallée
- entreprises.

La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des emballages et verre est en régie directe.

Elle est effectuée en porte à porte, en bac de regroupement ou en colonne semi enterrées, suivant la densité de la population et les contraintes géographiques rencontrées sur chaque commune. Ces fréquences sont adaptées à la fluctuation touristique.

A partir de 2004 la production annuelle de déchets ménagers a diminué en raison de la mise en place de la collecte sélective et

des habitudes de consommation.

La collecte des emballages est en régie directe. Elle est effectuée sur le même principe que la collecte des ordures ménagères. Les containers sont collectés en porte à porte ou regroupés pour les secteurs éloignés.

La collecte de verre est assurée par un prestataire de service, la société SLR reilage.

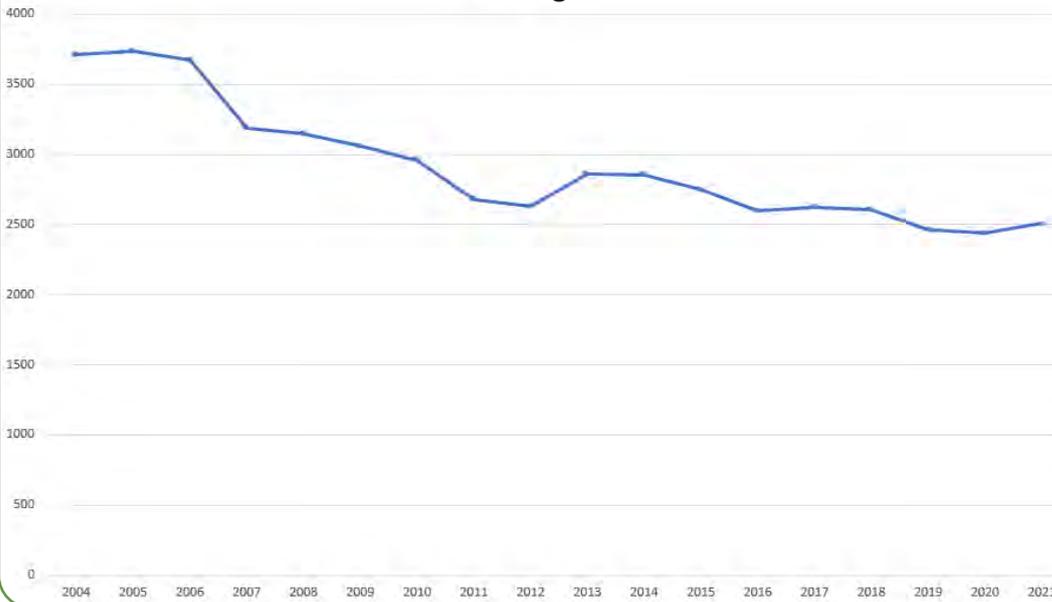
Le transport des déchets collectés en déchetterie vers les entreprises en charge du traitement des produits issus des bennes est réalisé en régie directe, sauf pour :

- Bois et fer : réalisé par des entreprise privée mais ne représentant pas une charge financière ;
- DEEE et DMS : réalisé par des Eco organismes.

Le gardiennage des déchetteries est effectué en régie directe.



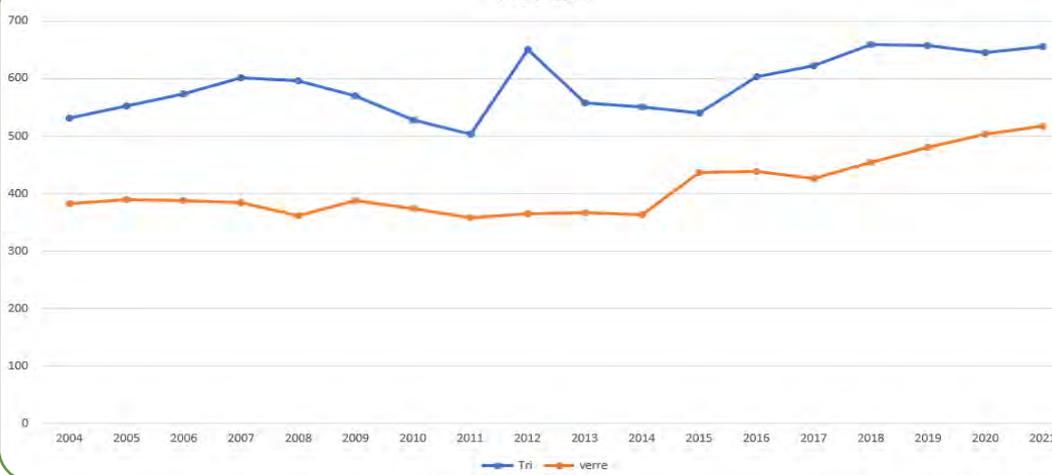
tonnage OM



Le graphique permet de noter une importante variation de production liée à la fréquentation touristique.

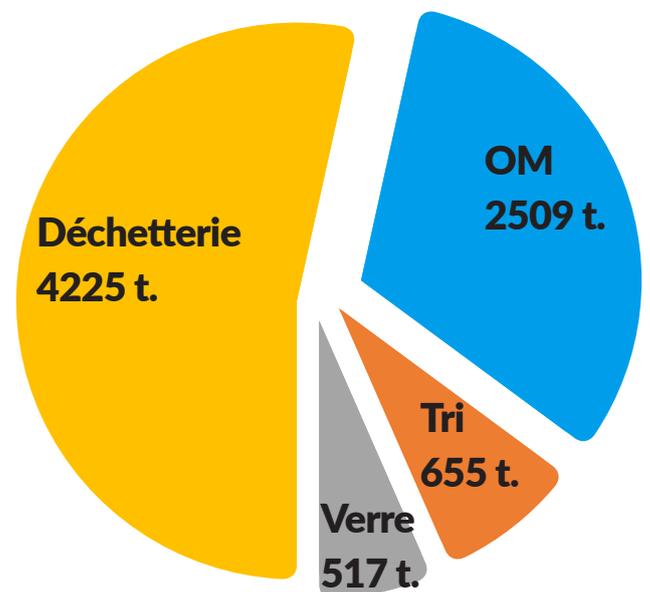
A partir de 2004 la production annuelle a diminué en raison de la mise en place de la collecte sélective et des habitudes de consommation.

Tri et Verre



Le graphique permet de noter une importante variation de production liée à la fréquentation touristique.

A partir de 2004 la production annuelle a augmentée en raison de la mise en place de la collecte sélective et des changements d'habitudes de consommation.



CHIFFRES CLÉS

24 988 € de chiffre d'affaires pour la CC Vallée d'Ossau :

- Locations d'activités de loisirs : 20 920 €

- Part de redevance sur le CA restauration : 4 068€

Objectifs :

- Contribuer à ce que l'espace naturel du lac de Castet se positionne comme un site naturel majeur de la Vallée d'Ossau au même titre que l'Aubisque, Bious ou encore le Benou.

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

Depuis 2016, un plan de redynamisation de l'espace naturel du lac de Castet a été mis en place avec la réalisation de travaux financés à chaque exercice.

Les travaux lourds ayant été programmés en 2016/2017, 2021, comme les années précédentes, a consisté à améliorer l'existant : renforcement du matériel de location (achat de nouvelles barques), amélioration de la sécurité (implantation de luminaires à énergie solaire en extérieur), amélioration de l'équipement extérieur (WC mobiles en été, location d'un container sécurisé pour entreposer le matériel, implantation de racks pour les kayaks).

Le CAUE a été missionné pour définir une pré-programmation des abords du lac de Castet ; cette réflexion concerne les deux rives du gave d'Ossau.

Par ailleurs, le point d'informations

mobile, annexe de l'Office de Tourisme intercommunal de la Vallée d'Ossau, est intervenu sur site en saison estivale.

Enfin, le site a servi de cadre à des manifestations de l'été ossalois, notamment la soirée de lancement début juillet.

En fin d'exercice, une consultation a été lancée pour attribuer la gestion du site pour les années 2022/2023 (activités de loisirs et restauration, l'entretien étant assuré en régie). Le marché de services a été remporté par Margaux Fleury (volet activités) et Mandine Fleury (volet restauration).

Faits marquants 2021 :

Une forte fréquentation estivale.

Lac
de
Castet



Objectifs :

- Positionner la vallée d'Ossau comme une destination de pratique d'un panel élargi de sports nature en espace préservé : randonnées, trail, escalade, canyoning, eaux vives, spéléologie,...
- Un axe qualification de l'offre : aménagement de l'existant par la CC Vallée d'Ossau
- Un axe promotion de l'offre : plan marketing sports nature par le nouvel OT de la Vallée d'Ossau ' créé le 01/01/2022)

Les publics concernés :

- excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité : France et étranger

Mise en oeuvre d'un programme d'actions visant à développer le potentiel de sports nature de la Vallée d'Ossau tant pour l'aménagement, le fonctionnement que la promotion

des activités.

En s'appuyant sur le rapport du bureau d'études Alpa Conseil, la CC Vallée d'Ossau, sur sa mission aménagement, a répondu à l'appel à projets lancé par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques fin 2019 avec un programme axé sur 7 activités de pleine nature : randonnée, VTT, eau vive, canyoning, spéléologie, escalade, trail. Le programme vise à favoriser le développement de ces activités en améliorant notamment les conditions d'accueil et de pratique.

En 2021, le service a réalisé les consultations qui ont abouti à un engagement de programme de 267 852 euros financé à hauteur de 30% par le Département 64.

Plusieurs actions ont démarré en 2021 :

- Création d'une zone d'initiation VTT à l'espace naturel du lac de

CHIFFRES CLÉS

Budget prévisionnel de l'appel à projet : 267 852€ ht

Castet (première tranche)

- Acquisition de racks pour vélos (cols)
- Sécurisation des canyons (phase 1) : Bious, Valentin inférieur
- Sécurisation de la navigation en eau vive sur le gave d'Ossau (Phase 1) : amont Castet, rive droite Louvie-Juzon, amont Arudy, aval Arudy

En marge de ce programme, la CCVO a soutenu la création d'une nouvelle activité sur l'emprise de la portion de voie verte Buzy/Arudy. Il s'agit de l'activité de saut à l'élastique.

Faits marquants 2021 :

Début du programme (fin prévue en 2023)



SPORT NATURE

Vallée d'Ossau



Naturellement Vallée d'Ossau

Objectifs :

- Identifier une stratégie de développement d'un tourisme de montagne 4 saisons à l'échelle de la vallée autour de plusieurs orientations déclinées en un plan d'actions. L'action doit permettre aux différents maîtres d'ouvrages concernés de définir collectivement leurs projets, d'établir une priorisation entre ceux-ci et de présenter une planification des opérations afin de mobiliser les moyens techniques et financiers nécessaires, internes et externes.
- Objectif à moyen terme : pérenniser et si possible augmenter la fréquentation touristique de la Vallée d'Ossau

Les publics concernés :

En aval :

- Excursionnistes
- séjournants

- touristes de proximité
- France et étranger

En amont :

- collectivités
- communes
- partenaires institutionnels,
- prestataires touristiques de la vallée

Elaboration d'un plan de développement touristique à 10 ans de la Vallée d'Ossau sur la base d'un diagnostic du territoire et de la définition d'une stratégie. Réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs : communes, offices de tourisme, acteurs socio-professionnels, partenaires supra-locaux... En 2021, les phases 1 (diagnostic) et 2 (stratégie) ont été mises en oeuvre.

In Extenso

Tourisme, Culture & Hôtellerie



Schéma de développement touristique 4 saisons

Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Avril 2022



Objectifs :

- Conforter la vallée d'Ossau comme une destination de pratique de toutes les randonnées : de la balade d'une heure au circuit de 7 jours, de la petite randonnée pédestre au circuit enduro VTT

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

Le PLR de la Vallée d'Ossau, composé de circuits pédestres, de boucles VTT et du GR de Pays Tour de la Vallée d'Ossau –unique GRP (*) du département des Pyrénées-Atlantiques- a été refondu et élargi en 2012.

Chaque année, le réseau existant est entretenu en régie directe (deux agents du service « randonnées »). Il est aussi amené à évoluer régulièrement afin de l'adapter aux

besoins de la clientèle. Enfin, il fait l'objet d'une communication papier (par le biais d'un topoguide de randonnées dans lequel on retrouve l'ensemble des circuits fléchés/balisés de la vallée) et numérique (pour chaque circuit, une fiche téléchargeable est disponible gratuitement sur le site internet tourisme).

En 2021, l'action du service a concerné :

- L'entretien courant des 680 km du réseau avec a minima un passage sur chaque circuit comprenant : débroussaillage, fauchage, élagage, rebalisateur, remplacement de matériel défectueux
- L'ouverture d'un nouveau circuit pédestre à Laruns : le Tour du Valentin
- La réouverture de l'étape GRP Laruns/Bilhères avec un nouveau tracé
- L'adaptation du réseau VTT

CHIFFRES CLÉS

Réseau circuits pédestres : 243 km

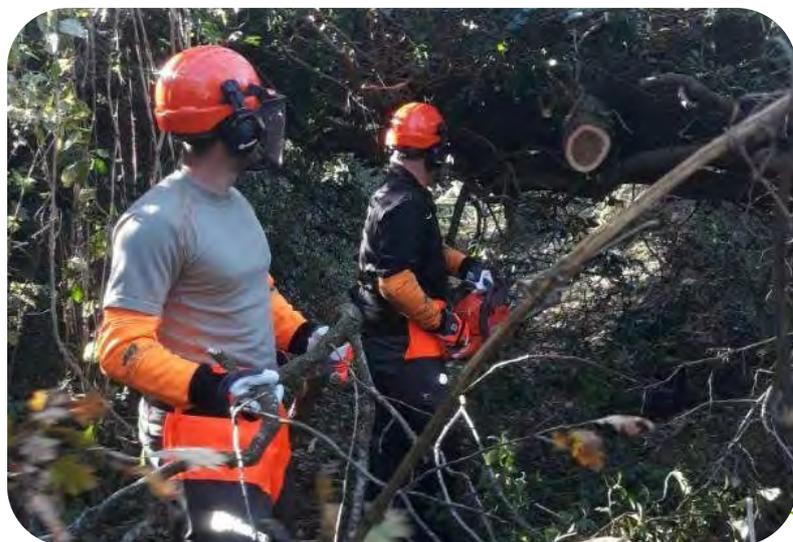
GRP Tour de la Vallée d'Ossau : 145 km

Réseau boucles VTT : 292 km

1 622 topoguides vendus (+7% par rapport 2020)

(*) Le GRP est un label attribué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

(suppression du réseau de deux boucles)



Les publics concernés :

- En aval : la clientèle touristique au sens large : excursionnistes, séjournants, touristes de proximité en France et à l'étranger.

- En amont : collectivités propriétaires, communes, partenaires institutionnels, prestataires touristiques de la vallée

SITE DE BIOUS

Objectifs :

Coordonner l'action publique dans le but de trouver des solutions pérennes à la fréquentation croissante des sites naturels emblématiques de la vallée : stationnement, information, équipements, activités, gestion des flux...

S'appuyant sur l'étude sur l'amélioration de l'accueil des sites majeurs de la vallée d'Ossau (rapport SADL) et sur sollicitation des propriétaires, la CC Vallée d'Ossau a décidé en 2020 d'assurer l'accueil estival du site de Biou en reprenant la gestion des placiers, en partenariat avec la commune de Laruns.

En parallèle, avec l'ensemble des acteurs, elle mène une réflexion visant à créer une structure indépendante de gestion du site qui devrait se matérialiser par l'avènement d'un syndicat mixte ouvert en 2022.

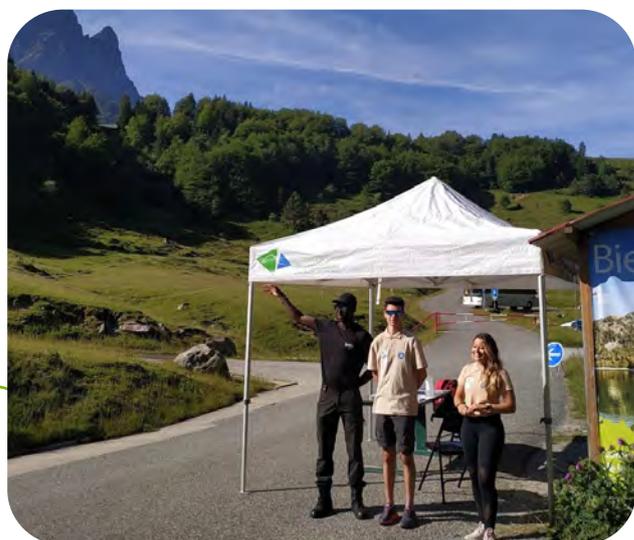
Dans l'intervalle, en 2021, elle a réalisé des travaux d'aménagement visant à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et en particulier le recalibrage des plateformes (et leur accès) du parking de Biou-Oumette. Un comptage a été mis

en place avec le concours de l'UTD Haut Béarn. Il a permis, en croisant les données des placiers, de fixer la jauge quotidienne maximale de véhicules à 835.

La commission tourisme travaille sur la problématique des autres sites majeurs par le biais de sous-commissions dédiées (Aubisque, Benou...). La CCVO a accompagné l'opération « Réussir ma rando » lancée par le Département 64 en 2021

Fait marquant 2021 :

Poursuite de l'augmentation de la fréquentation des sites majeurs de la vallée suite au premier confinement (attrait des zones de montagne par la clientèle française).



SITE DU COL d'AUBISQUE

Objectifs :

Accompagner la commune de Béost afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer l'accès et l'accueil du public
- Sécuriser la zone de stationnement
- Organiser le stationnement et la circulation des véhicules et des piétons
- Equiper le site en sanitaires
- Equiper le site pour la clientèle cycliste
- Construire un bâtiment d'accueil et d'information
- Créer une zone de secours
- Préserver l'activité pastorale et l'environnement paysager.

Le Col d'Aubisque est un site majeur de la Vallée d'Ossau. C'est un lieu emblématique, connu à l'échelle internationale grâce aux nombreux passages du Tour de France cycliste depuis plus de 100 ans. Ce site inscrit depuis le 10 août 1932 est une zone de multi-usages : une zone pastorale, une étape de la route des cols pyrénéens, un « spot » naturel offrant une vue panoramique sur les montagnes environnantes, un site de randonnée, un site idéal, en hiver, pour l'initiation au ski de randonnée et la pratique de la raquette.

Pour autant, au regard de sa fréquentation, de sa notoriété et de ses nombreux atouts, le site ne propose pas à ce jour les conditions d'accueil susceptibles de satisfaire ses nombreux usagers : parking fortement dégradé, absence

de toilettes publiques, absence d'information (touristique, pastorale) et de signalétique...

Consciente des problématiques en jeu, la commune de Béost, a affirmé sa volonté de lancer un programme d'amélioration des conditions d'accueil, dans le respect du site et de son environnement et a sollicité la CC Vallée d'Ossau, afin qu'elle l'accompagne dans cette réflexion.

Ceci a conduit à la réalisation, fin 2021, d'une esquisse d'aménagement, complétée d'un premier estimatif des travaux à engager.



CHIFFRES CLÉS

Montant estimatif des travaux : 1 076 055 € ht

Objectifs :

- Développer les infrastructures de mobilité douce sur la vallée.
- Assurer, dans le cadre du Schéma régional des véloroutes et voies vertes, une liaison entre la V81 et la route des cols pyrénéens.

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

• Habitants de la vallée.

Développement du projet de véloroute et voie verte de la Vallée d'Ossau sur un linéaire de 25 km (Gare de Buzy/Eaux-Bonnes) suite à l'aménagement, en 2017, d'un premier tronçon de 2,4 km.

En 2021, les sections Buzy/Iseste et Geteu/Laruns ont pu être partiellement aménagées soit un linéaire global de 14 km. Entre Buzy et Arudy, le tracé, entièrement en voie verte, emprunte l'ancienne voie ferrée avec passage sur plusieurs ponts dont celui dit « pont SNCF » à l'entrée d'Arudy dont le parapet a été entièrement réhabilité et sur lequel une activité complémentaire de saut à l'élastique est proposée. Arudy/Iseste est en partie en voie douce (ouverte aux ayants droit)

tout comme Geteu/Laruns. Des aires jalonnent l'itinéraire dont celle de la gare de Buzy équipée en 2021 de tables de pique-nique et bancs en pierre d'Arudy et d'arceaux-vélos. Les traversées de routes départementales sont à la charge du gestionnaire du réseau, le CD64 (prévues en 2022).

Fait marquant 2021 :

Le programme a fortement été impacté par la crise sanitaire. Le planning, calé sur la dépose de la ligne RTE passant sur une grande partie du linéaire, a dû être totalement revu et repoussé suite à l'arrêt de ces travaux électriques pendant de nombreux mois, rendant impossible l'intervention des entreprises.



Objectifs :

Assurer la pérennité de ces évènements en apportant une aide : subvention directe, achat de matériel promotionnel, intervention en amont par le service randonnées pour assurer la praticabilité des chemins empruntés lors des courses, prise en charge de photocopies, de frais d'affranchissement...

Les publics concernés :

- Excursionnistes
- séjournants
- touristes de proximité
- France et étranger

La CC Vallée d'Ossau a mis en place une politique volontariste de développement des activités de sports de nature sur son territoire.

Cela s'est traduit par la définition d'un « Plan Local de sports de nature » destiné à améliorer les conditions de pratique de différentes activités (randonnée pédestre, VTT, trail, canyoning, eau vive, escalade, spéléologie). Au-delà, il s'agit de renforcer l'attractivité touristique du territoire, première force économique de la vallée d'Ossau.

En parallèle, des manifestations sont régulièrement organisées dans la sphère des sports de nature en vallée d'Ossau. Certaines, de par leur rayonnement, contribuent à leur manière au renforcement du positionnement de destination Sports nature du territoire.

La CC Vallée d'Ossau vient en soutien au travers d'aide financière directe ou d'aide matérielle aux évènements sportifs d'intérêt supra

valléen : GTVO, challenge d'Ossau.

En 2020, compte tenu du contexte sanitaire, de nombreuses manifestations ont été annulées (seule la montée de l'Aubisque a pu se tenir normalement). La CC Vallée d'Ossau a toutefois décidé de maintenir son soutien pour ne pas fragiliser les organisations.

En 2021, le contexte sanitaire a permis de renouer avec une grande partie des nombreuses manifestations sportives. La CC Vallée d'Ossau a ainsi apporté son soutien au GTVO, au challenge d'Ossau et à l'opération "On s'y col"

Fait marquant 2021 :

Reprise des manifestations sportives après une année 2020 tronquée.



CHIFFRES CLÉS

Dépenses d'investissement = 454 756,33 €

Subvention DETR = 136 426,90 €

Subvention département = 88 619,00 €

3ème phase

- Extension du bâtiment, création d'un nouvel espace artistique
- Développement du partenariat et du projet artistique
- Rayonnement au-delà de la vallée

Les publics concernés :

- Ecole de musique
- Public spécifique (scolaire, IME, petite enfance..)
- Tout-public
- Artistes
- Associations culturelles

Objectifs :

1ère phase :

- Accueillir l'école de musique intercommunale dans des locaux adaptés permettant de bonnes conditions d'apprentissage

2ème phase

- Développer l'éducation artistique et culturelle
- Accueillir les autres activités et initiatives culturelles permettant une utilisation partagée
- Redynamiser un centre bourg de village

Le projet prend son origine dans la volonté de la CC Vallée d'Ossau de restructurer l'ancienne école publique d'Iseste pour y installer l'Ecole de Musique de la vallée d'Ossau, dispersée alors sur plusieurs sites. Les réflexions engagées ont conduit à penser un aménagement ouvert à d'autres aspects de l'activité culturelle et artistique et permettant une utilisation partagée.

Le Préau matérialise l'action culturelle de la CC Vallée d'Ossau et offre aux acteurs un véritable lieu de rencontres.

Le choix d'une école en cœur de village ajoute un véritable sens de réhabilitation et de mise en valeur d'un bâtiment chargé d'histoire et dédié à l'éducation. Un lieu idéal pour perpétuer la transmission du patrimoine et de la culture matérielle et immatérielle. Le choix du nom du Centre le PREAU est directement lié au préau de l'école, lieu récréatif « re - créatif ».

Faits marquants 2021 :

Pendant la période scolaire, le Préau héberge :

- l'École de Musique de la Vallée d'Ossau ;
- un groupe de musique amateur (répétitions hebdomadaires) ;
- sessions d'éveil musical des tout-petits avec Relais d'assistante Maternelles ;
- deux associations théâtrales : création théâtrale et improvisation.

Lors des vacances scolaires, le Préau accueille :

- résidences d'artistes : cie lfebo
- exposition : "Rapprochement" de La Prairie des Possibles



Objectifs :

L'engagement de la CC Vallée d'Ossau porte sur un soutien financier en :

- assurant le versement annuel d'une subvention forfaitaire à l'école de musique précisée dans la convention bipartite
- assurant des conditions d'accueil et d'enseignement les plus favorables par la mise à disposition de locaux.

Les publics concernés :

- Association EMVO
- Enseignants
- Elèves de l'EMVO

Depuis 2001 et par la prise de compétence enseignement musical à vocation intercommunale, la CC

Vallée d'Ossau soutient fortement l'École de musique de la Vallée d'Ossau.

Ce partenariat s'inscrit au travers d'une convention bipartite EMVO/CC Vallée d'Ossau de 3 ans, renouvelée en 2018.

Dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques, une convention tripartite engage le Département, l'EMVO et la CC Vallée d'Ossau et a pour but de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions allouées

Faits marquants 2021

Première année d'enseignement dans les locaux du Préau, centre d'art et de culture.

CHIFFRES CLÉS

8 professeurs

150 élèves

Instruments enseignés :
guitare, piano, violon, harpe,
chant, saxophone, flûte
traversière, flûte à trois
trous, accordéon diatonique,
musique d'ensemble



CHIFFRES CLÉS

30h d'ateliers en EHPAD au printemps

Objectifs :

- Permettre aux personnes âgées accueillies en EHPAD d'accéder à la culture
- Développer des actions de prévention de la perte d'autonomie par la culture
- Améliorer la qualité de vie et rompre l'isolement
- Promouvoir les EHPAD comme lieux de vie

Les publics concernés :

- Les séniors hébergés en établissement (EHPAD)

La CC Vallée d'Ossau développe depuis plusieurs années l'action culturelle en direction de tous les publics. En parallèle, elle mène une réflexion sur le bien vieillir dans le cadre du projet territorial de santé. Concernant les personnes âgées, elle a donc souhaité renouveler la mise en place d'ateliers et de création de spectacles déjà initiée en 2019 en partenariat avec les équipes professionnelles des EHPAD. Pour ces établissements, le projet d'accompagnement personnalisé permet de constater la réelle envie des résidents de participer à des actions culturelles, ces dernières apportant, pour les personnes institutionnalisées, un bien-être physique, mental et social. Cette année l'action s'est déroulée sur plusieurs mois au printemps autour d'ateliers de collecte de

mémoire animés par un conteur et une comédienne (15h dans chaque EHPAD). Les récits ont donné lieu à un spectacle de contes accompagné à la flûte à trois trous (EHPAD de Sévignacq) et à une lecture théâtralisée accompagnée à la contrebasse (EHPAD de Laruns).

Faits marquants 2021 :

Action initialement programmée en 2020 et reportée en 2021 en raison du contexte sanitaire



Objectifs :

- Valoriser le patrimoine et promouvoir l'architecture
- Sensibiliser les habitants et les professionnels au cadre de vie, à leur environnement architectural et paysager
- Initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine
- Favoriser un tourisme patrimonial

Les publics concernés :

- Le jeune public, les scolaires
- Les habitants,
- Les visiteurs et les touristes

Le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises est formé par les CC de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn.

Suite à l'obtention du label PAH en 2013, la CC Vallée d'Ossau est engagée au travers de 2 conventions : une convention décennale avec le Ministère de la Culture et de la Communication fixant les objectifs généraux et une convention avec la CC du Haut-Béarn pour la réalisation annuelle d'un programme d'actions communes de connaissance, de valorisation et de médiation du patrimoine.

La CC Vallée d'Ossau développe également des actions individuelles

sur son territoire.

Parmi les actions partagées à l'échelle des Pyrénées béarnaises :

- communication : programmes d'activités printemps, été, automne ; édition de cartes postales à collectionner dans le réseau des équipements culturels
- sensibilisation en direction des acteurs du territoire : éductour patrimoine et architecture de 2 demi-journées pour les agents des Offices de Tourisme ; formation sur l'usage des matériaux dans la construction traditionnelle pour les services instructeurs des collectivités ;
- sensibilisation auprès du grand public : visites guidées sur le patrimoine hydraulique (lac de Castet lors du Pic Vert Festival, Rébénacq) et journées d'étude ;
- accompagnement aux porteurs de projets : réalisation par l'association « Les Amis de la Chapelle de Gabas » d'une publication labellisée PAH sur la chapelle de Gabas ;
- structuration des équipements culturels du Réseau d'Interprétation de d'Architecture et du Patrimoine (RIAP),
- Le projet de renouvellement du label ;

CHIFFRES CLÉS

Sorties scolaires : 17 classes de cycle 3 - 400 élèves

Visites guidées sur le patrimoine hydraulique : Rébénacq (60 participants), lac de Castet (13 participants)

Eductour OTSI sur le patrimoine et l'architecture : 15 agents

9 405 entrées sur les sites du RIAP (01/06-31/08)

Parmi les actions menées par la CC Vallée d'Ossau :

- Les journées de sensibilisation au patrimoine pour les scolaires de cycle 3 sur le thème de l'environnement et de la biodiversité « aux portes de l'école ». 1 journée entière par classe, encadrée par l'association Education Environnement 64, en mai, juin début juillet et report à l'automne.



CHIFFRES CLÉS

Inscription gratuite

Carte unique

Catalogue commun

Plus de 40 000 documents à emprunter

5000 documents transportés par la navette

Objectifs :

- Assurer un rôle d'animation
- Organiser et financer des animations intercommunales
- Avoir un rôle de soutien technique
- Être un relai auprès de la BDP
- Développer le fonds des bibliothèques
- Assurer la maintenance du logiciel
- Organiser des réunions de réseau
- Assurer le transport des documents par le biais d'une navette

Les publics concernés :

- Bibliothécaires et bénévoles
- Tout-public

Par la prise de compétence en 2011 de la coordination de la lecture publique et la création du réseau de

lecture en 2012, la CC Vallée d'Ossau a favorisé le développement de la lecture publique et a enrichi l'offre culturelle.

Cette initiative a permis l'installation d'une médiathèque à Laruns, d'une bibliothèque à Louvie-Juzon et d'un point lecture à Bielle. Avec la nouvelle médiathèque d'Arudy, les 4 structures de la vallée fonctionnent à l'heure actuelle en réseau (carte unique, logiciel commun, navette).

Avec plus de 40 000 documents (livres, CD, DVD), le réseau de lecture publique Bibli'Ossau est le centre de ressources incontournable de la vallée.

Le partenariat entre le département, la CC Vallée d'Ossau et les communes d'Arudy, Laruns, Louvie-Juzon, Bielle permet de proposer une collection pluridisciplinaire de plus en plus étoffée grâce au travail commun des équipes.



BIBLI OSSAU

Objectifs :

- Proposer une programmation variée et pour tous les publics
- Donner une image attractive et dynamique du réseau de lecture
- Mettre en valeur les collections à travers l'action culturelle
- Aider les artistes locaux à la diffusion
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les publics prioritaires du département
- Créer du partenariat avec les structures culturelles locales
- Dynamiser le territoire en impulsant des projets fédérateurs

Les publics concernés :

- tout public
- scolaires
- crèches, RAM
- EPHAD
- centre de loisirs
- IME

Le Département des Pyrénées-Atlantiques et la CC Vallée d'Ossau ont reconduit la Convention territoriale de lecture publique 2018 - 2020. Dans ce cadre, les deux premiers axes d'engagements sont :

- un programme annuel d'action culturelle, travaillé en concertation avec les bibliothécaires et les bénévoles, visant à favoriser la sensibilisation du public à la culture et donner une image vivante et attractive des bibliothèques du réseau
- un ensemble d'actions concertées à destination des publics prioritaires du Département, ayant pour but de rendre accessible la culture aux publics qui en sont éloignés pour des raisons physiques, sociales ou autres.

Faits marquants 2021 :

Printemps : projet autour du jeune enfant mené en partenariat avec les crèches, le Relais d'Assistants Maternelles et la cie Les Cailloux Sauvages - temps de sensibilisation autour de la thématique du jeune enfant en tant que spectateur et la gestion de ses émotions donné aux professionnelles de la petite enfance ; ateliers au sein des structures ; spectacle.

Automne : Partenariat avec Espace Jéliote via l'accueil de la cie Nanoua - découverte du théâtre d'objet à travers

CHIFFRES CLÉS

13 événements prévus

5 rencontres d'auteurs

1 spectacle pour 400 élèves des cycles 1

4 spectacle tout-public

4 atelier tout-public

1 expo tout-public

1 spectacle ALSH

2 animations musicales pour les EPHAD

50 % de subvention du département

spectacle et temps de rencontre, atelier de pratique du théâtre d'objet (organisé à la librairie La Curieuse)

Hiver : Représentation théâtre d'objet jeune public en partenariat avec le service l'ALSH



CHIFFRES CLÉS

2021 : Édition n°7

Partenaires : 18 communes et 3 OT de la Vallée, CD64, PAH, PNP, SHEM, Comarca, OARA, Ogeu

67 structures organisatrices

Juin-Juillet-Août : 314 dates

Septembre-Octobre : 57 dates

3 brochures distribuées :

Été Ossalois

Été Ossalois Sport

Été Ossalois Patrimoine

Près de 23 000 spectateurs

Objectifs :

- Valoriser les projets des associations, fédérer les acteurs, coordonner les actions
- Promouvoir la culture, le patrimoine et le tourisme
- Encourager à de nouvelles initiatives artistiques et culturelles
- Favoriser une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire
- Développer une politique des publics, favoriser l'accès à la culture

Les publics concernés :

- habitants ;
- territoires limitrophes ;
- visiteurs et touristes.

L'Été Ossalois est né de la volonté pour la CC Vallée d'Ossau d'être partenaire d'initiatives de développement culturel et artistique sur le territoire valléen.

La démarche proposée a vocation à s'inscrire dans la politique du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques en matière de spectacle

vivant favorisant l'accès à la culture de l'ensemble du territoire et des populations, notamment en secteur rural.

L'action de la CC Vallée d'Ossau se compose de deux volets :

- l'aide aux porteurs de projet : communication ; développement de co-organisation et co-construction de projets ; relais entre les acteurs ; soutien matériel et/ou financier ;
- la programmation culturelle diversifiée et en fonction du territoire.

Les projets s'intègrent dans un calendrier de juin à octobre en évitant autant que possible de concurrencer d'autres manifestations à caractère culturel via une coordination auprès des porteurs de projets par la CC Vallée d'Ossau.

Depuis la première édition, le label est en croissance constante tant sur le nombre de projets proposés par le territoire (2015 : 90 / 2021 : 169 manifestations différentes) que du point de vue de la fréquentation (2015 : 9500 / 2021 : 23 000 spectateurs). La politique tarifaire et la programmation



éclectique participent largement à ce succès qui permettent de créer du lien social et une démocratisation culturelle.

Faits marquants 2021 :

La crise sanitaire via l'obligation du pass sanitaire a fortement impacté la saison que ce soit pour la programmation des porteurs de projet (non organisation de certaines manifestations car trop d'incertitudes) comme la fréquentation des événements.

Programmation des porteurs de projet :

- Accompagnement des associations dans les démarches administratives (dossier préfecture de demande d'organisation notamment) et dans l'information quant à l'évolution des protocoles sanitaires à mettre en place, les aides possibles...
- Maintien du soutien financier de la CC Vallée d'Ossau en cas de frais engagés malgré l'annulation de l'événement

Programmation des CC Vallée d'Ossau :

- Lien avec la préfecture et mise en place des protocoles sanitaires
- EO : 5 dates programmées - 7 compagnies
- 1 245 personnes (soit une moyenne de 249 spectateurs).
- 0 repli

- EOP : 5 dates - 7 événements
- 1200 personnes (soit une moyenne de 240 spectateurs).
- 0 repli

L'Été Ossalois a été l'occasion pour la cie Td2M de présenter leur spectacle : "ArchiE ou l'utopiste".

Co-produit par la CC Vallée d'Ossau, le spectacle a bénéficié d'un appui technique (mise à disposition d'un espace de travail à Béost pendant 10 jours) et financier pour la résidence d'artistes. Le spectacle a été joué 2 fois (Arudy et Laruns).

Communication :
 Visuel EO-EOP réalisé par Emilie Tarascou



CHIFFRES CLÉS

2021 : Édition n°2

Partenaires : Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau, SHEM, CPIE, Parc national des Pyrénées, Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Béarnaises, communes notamment Bielle et Arudy

3 ateliers

2 rencontres

1 manège à pédale

12 stands

1 expo

2 visites

2 spectacles

2 installations plastiques

3 Concerts et bal

1 marché gourmand

22 structures participantes

Objectifs généraux :

- Développer des actions concrètes de sensibilisation à l'importance du cadre de vie et à la protection de l'environnement
- Poursuivre l'attractivité du site du Lac de Castet
- Dynamiser le territoire en impulsant des projets fédérateurs
- Mettre en lumière les acteurs du territoire

Objectifs opérationnels :

- Proposer une programmation variée et pour tous les publics sur la thématique de l'environnement
- Travailler en inter-service : service culture ; service environnement (éco-ambassadeur et protection des milieux aquatiques) ; service enfance-jeunesse (ALSH)
- Créer du partenariat avec les structures et artistes locaux
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec la SHEM et le CPIE

Les publics concernés :

- habitants ;
- public familial ;
- territoires limitrophes ;
- visiteurs et touristes.

Dans le cadre d'une politique de « Vallée Verte » valorisant la biodiversité, le service culture de la CC Vallée d'Ossau souhaitait programmer un temps fort événementiel de valorisation de la biodiversité et de l'environnement avec des propositions diverses : ateliers, conférences, visites, spectacles, exposition...

Le CPIE Béarn et la SHEM, dans le cadre d'actions de sensibilisation à l'environnement, se sont associés à la CC Vallée d'Ossau pour l'organisation sur l'Espace naturel du Lac de Castet, espace naturel au cœur de la vallée d'Ossau. D'une grande richesse naturelle, le site présente un intérêt quant à la faune et la flore de bord de cours d'eau tout en accueillant un public nombreux venant du territoire et de ceux limitrophes de la vallée.

S'appuyant sur le label Été Ossalois,



l'idée du temps fort est d'approfondir l'action de sensibilisation à l'environnement et d'interpeller le visiteur sur son rapport à la nature en mettant en valeur la richesse de la biodiversité (visible et invisible) et les actions concrètes mises en place et à développer pour sa préservation : connaître – respecter – préserver.

La CC Vallée d'Ossau a pris le rôle de maître d'ouvrage pour l'organisation du "Pic Vert Festival", temps fort festif qui se veut culturel, patrimonial et naturel. Les thématiques abordées sont donc la protection de la nature, la découverte de son environnement et la préservation de nos cadres de vie à travers de grands items déclinés par des animations, des ateliers et des rencontres avec des acteurs du territoire.

Initialement, la programmation devait se concentrer sur une journée mais face à l'enthousiasme des différents intervenants et partenaires forts de propositions aussi intéressantes que variées, les actions se sont multipliées sur une quinzaine de jours attestant de l'intérêt pour le sujet par le territoire.

Faits marquants 2021 :

- Compte tenu de la situation sanitaire, un dossier a été déposé à la Préfecture afin de présenter les mesures mises en place pour lutter contre le coronavirus. Les mesures présentées ont été validées sans ajouts complémentaires.

- L'ensemble de l'Espace naturel du Lac de Castet a été investi par les 22 associations et intervenants locaux dont un espace spécifique au jeune public qui a fait la joie des plus jeunes. Au total, ce sont plus de 26 rendez-vous qui étaient donnés au public pour évoquer les thématiques de la faune et la flore, de l'énergie, des déchets et du recyclage.

Avec ses animations, ateliers, visites, conférences mais aussi concerts et spectacles, le festival a su, pour cette deuxième édition, renouer avec l'esprit festivalier malgré les contraintes sanitaires. Le public largement répondu présent avec des parkings pleins tout au long de la journée et plus

de 350 personnes présentes lors de la soirée festive.



CHIFFRES CLÉS

3 cinémas soutenus :

- St Michel à Arudy
- Laruns
- Eaux-Bonnes

2 résidences d'artistes :

- cie lfebo
- cie Td2M

Objectifs généraux :

- Faire reconnaître le territoire comme dynamique sur le plan culturel et artistique
- Valorisation des actions culturelles et artistiques du territoire
- Soutien et dynamisme des acteurs culturels et artistiques (coordination, soutien financier, animation)
- Renforcer et développer la médiation artistique et culturelle
- Fédérer les partenaires autour d'un projet commun

Les publics concernés :

- cinémas du territoire ;
- compagnies et artistes ;

Dans le cadre d'une politique culturelle dynamique, la CC Vallée d'Ossau développe son accompagnement aux acteurs culturels en soutenant la création artistique et la diffusion cinématographique.

Faits marquants 2021 :

- Accueil en résidence de la compagnie lfebo et co-production du spectacle "Bloup Bloup" : spectacle participatif autour des déchets
 - 2 périodes de résidence au Préau
 - 1 séance de médiation avec l'ALSH (spectacle + rencontre et atelier)
 - 1^{ère} du spectacle lors du Pic Vert Festival
- Accueil en résidence de la compagnie Td2M et co-production du spectacle "ArchiE ou l'utopiste" : spectacle engagé contre les violences
 - 1 période de résidence à Béost

- 2 séances de sensibilisation à la pratique théâtrale avec un regard spécifique sur les formes exploitées dans ArchiE ou l'Utopiste (cinéma muet, théâtre de rue, théâtre de salle, ...) et sur les thèmes abordés (féminisme, humanisme, patriarcat, misogynie, racisme, violence ordinaire, ...) en s'appuyant sur une partie du texte avec les collégiens d'Arudy
- 2 répétitions publiques : une avec la calandreta de Béost et une avec les collégiens
- 2 représentation du spectacle lors de l'Été Ossalois (Arudy et Laruns)

- Soutien des 3 cinémas du territoire pour leurs actions de diffusion artistique auprès d'un public le plus large possible, d'accessibilité et développement du public au cinéma de proximité et de qualité via une programmation culturelle riche et variée (art et essai, documentaire en VO...), d'actions d'animation et de médiation (conférences, spectacles, séances scolaires et jeune public...) et de communication.



Objectifs :

- Faire connaître les actions de la Communauté des Communes
- Concourir à l'attractivité du territoire

Les publics concernés :

- habitants et acteurs du territoire
- visiteurs et touristes

La CC Vallée d'Ossau réalise sa communication en interne. Elle communique auprès des habitants mais aussi des visiteurs au travers de différents supports : publications papier et numérique, réseaux sociaux et web, presse et média.

Concernant le numérique elle administre trois sites internet.

- Le site institutionnel, vitrine des services et actions de la collectivité : www.cc-ossau.fr
- Le site internet tourisme, cogéré avec l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau: www.valleedossau-tourisme.com.
- Le site internet dédié à la programmation culturelle Été Ossalois : www.eteossalois.fr

Concernant les réseaux sociaux, la CC vallée d'Ossau est présente avec :

- la page Facebook « vallée d'Ossau » pour toutes les actualités de la vallée et en relais d'autres informations locales
- la chaîne « CC Vallée d'Ossau » sur la plateforme YouTube pour la mise en ligne de vidéos thématiques. En 2021, 2 vidéos professionnelles ont été réalisées, l'une afin de valoriser l'activité pastorale au travers de la transhumance et de ses acteurs, l'autre dans l'objectif d'apporter les éléments de compréhension du SCOT.

Concernant les différentes publications, chaque document est réalisé en interne (infographie et contenus rédactionnels) et réfléchi en fonction de ses objectifs d'information. Aussi certains sont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la vallée en plus d'être diffusés également sur le territoire dans les mairies, équipements culturels...

- le magazine Ossau-Mag - 5000 exemplaires
- la brochure « Entracte » - programmation culturelle du réseau de lecture publique
- les brochures Été Ossalois et Été Ossalois Patrimoine, programmation culturelle ainsi que les affiches, panneaux d'information, newsletters, oriflammes, totems, sets de tables

CHIFFRES CLÉS

Site internet tourisme :

384 186 sessions (+5,65%/2020) et 254 875 utilisateurs (+6,67%/2020)

Site internet institutionnel

38 387 sessions (+42,73%/2020) et 25 841 utilisateurs (+51,59% /2020)

Facebook : 4 900 abonnés (+19,5%) - 191 Publications

- les documents des autres services (flyers des centres de loisirs, RAM...)
- La CC Vallée d'Ossau prend également en charge le topoguide de randonnée « 64 randonnées en vallée d'Ossau ».

Faits marquants 2021 :

- le développement de l'audiovisuel avec la réalisation, en interne, de vidéos de format court, de vidéos en direct lors d'évènements et de vidéos professionnelles.



Communauté de Communes

Les services en Vallée d'Ossau

Envoyé en préfecture le 13/07/2022
 Reçu en préfecture le 13/07/2022
 Affiché le 
 ID : 064-246400337-20220707-D2022_89-DE

Communauté de Communes

1 Avenue des Pyrénées
 64260 Arudy
 05 59 05 66 77
ccvo@cc-ossau.fr

Lieu d'Information Petite Enfance (LIPE)

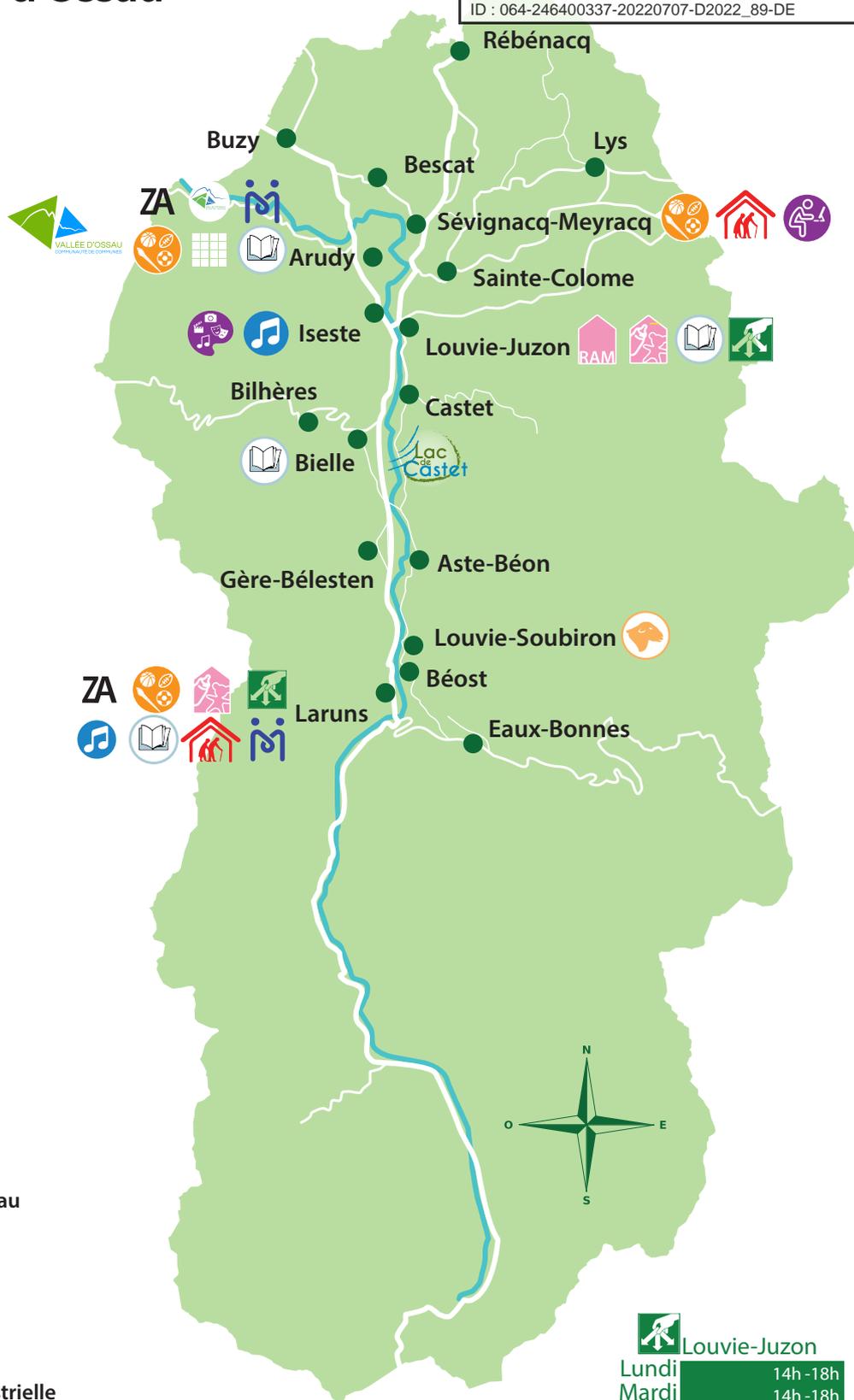
06 70 30 01 83
ram@cc-ossau.fr

Structures multi-accueil

petite-enfance@cc-ossau.fr
 Laruns - 05 59 27 69 38
 Louvie-Juzon - 05 59 27 67 94

Bibli'Ossau, réseau de lecture

www.bibliossau.fr



-  Crèche (multi-accueil)
-  Relais d'Assistants Maternelles et LIPE
-  Accueil de loisirs
-  Le Préau, Centre d'art et de culture
-  Bibli'Ossau Réseau lecture
-  Ecole de musique
-  Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau
-  Base de loisirs
-  Déchetterie
-  Zone d'Activité économique et industrielle
-  Pôle d'activités économiques Laprade
-  Centre d'allotement Abattoir d'Ossau
-  Télécentre
-  Maison de retraite
-  Maison de services au public

 Louvie-Juzon	
Lundi	14h - 18h
Mardi	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	14h - 18h
Vendredi	10h - 12h
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h

 Geteu	
Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 18h